

Mot du **MAIRE**

L'année 2024 s'achève avec des moments heureux et d'autres plus difficiles, c'est la vie, cette vie unique et précieuse.

2024, la paix est fragile dans le monde, les hommes n'ont pas fait taire les armes, que ce soit à l'est de l'Europe ou au Moyen Orient. L'année a été traversée par des épisodes climatiques extrêmes, comment ne pas penser à nos compatriotes Mahorais qui survivent dans le chaos ?

Année de bouleversement politique avec des hommes qui font trembler les démocraties ; en France, les élections successives avant l'été, entraînent un avenir incertain dans la gouvernance de notre pays. Comment sortir de cette crise politique ? Comment privilégier la recherche de solutions efficaces aux questions qui se posent dans l'intérêt général ?

La démocratie a besoin de femmes et d'hommes engagés et non simples spectateurs, d'élus efficaces, à l'écoute et de débats constructifs, de recherche de solutions aux problèmes dans l'intérêt collectif.

Mais 2024, année aussi des Jeux Olympiques. Les Français ont vibré avec d'intenses moments de bonheur partagés autour des athlètes et para athlètes internationaux, valeurs de résilience, solidarité, enthousiasme et sentiment d'appartenance ont accompagné notre été.

Le temps s'est, à nouveau, suspendu lors de la réouverture de Notre Dame où le travail de nos artisans a été mis en exergue...

Localement, les inaugurations du Lotissement "Le Courtil de La Fontaine" et de l'Espace Jeux des Landes ont marqué l'aboutissement de deux projets. Le travail sur la biodiversité a porté ses fruits puisque nous avons reçu le premier prix national dans la catégorie « connaître » pour notre

atlas de la biodiversité communale avec Dol de Bretagne et Bagger-Pican. Dans ce climat général, parfois pesant, des initiatives citoyennes ont vu le jour : bénévoles qui participent à l'embellissement des bourgs, qui posent les décorations de Noël et dynamisme des associations pour l'animation de notre commune, toute l'année.

Pour 2025, nous espérons la fin de la restauration de l'église de Saint Léonard et le début des travaux de rénovation de la mairie si toutes les conditions sont réunies ... La reprise des concessions dans le cimetière de Saint Léonard permettra de proposer quelques emplacements. A Epiniac, un nouveau monument pouvant accueillir des urnes sera installé. De même, en janvier, le recensement de la population est en cours, ce qui nous permettra d'avoir un bilan précis pour notre commune. Une attention particulière sera apportée à la préservation de l'eau, richesse qui n'est pas inépuisable.

Cette mise en œuvre des projets portés par les élus, ne pourrait se réaliser sans les agents de la collectivité, qu'ils en soient remerciés. Je remercie également toutes les forces vives de notre commune pour leurs actions.

Pour faire face aux défis qui nous attendent en 2025, l'unité, la solidarité, le vivre ensemble, la coopération et l'engagement sont, plus que jamais, essentiels.

Au nom des élus, du personnel communal, je vous souhaite une année 2025 pleine d'espoir, de renouveau et de moments précieux.

Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et surtout santé parce qu'avoir la santé doit permettre de relativiser toutes les difficultés de la vie.

Sylvie Ramé-Prunaux, Maire

« Le véritable engagement, c'est de ne jamais laisser tomber l'humanité. »

Aimé Césaire



Jeux dans les Landes



Biodiversité



Décoration de Noël

SOMMAIRE

Délibération p.2
La vie de notre commune p.8
Notre école p.12
Événements p.14

La vie de notre commune p.20
Bibliothèque p.22
La vie de notre commune p.23
État civil p.27
Intercommunalité p.28
Vie associative p.33

HEURES OUVERTURE MAIRIE

La mairie est ouverte au public les jours et heures suivants :

- le lundi, mardi, jeudi de 8H30 à 12H30
- le mercredi de 9H00 à 12H30
- le vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H00 à 17H30

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les élus en dehors des heures d'ouverture au public au 02 99 80 00 34.

COORDONNÉES

10, rue de la Mairie - 35120 Epiniac
Téléphone : 02 99 80 00 34
Courriel : mairie.epiniac@orange.fr
Site Internet : www.epiniac.bzh
Facebook :

N'hésitez pas à liker et suivre les actualités
<https://www.facebook.com/Epiniac35120>

Application Intra-Muros :

Vous pouvez télécharger cette application gratuite de la Communauté de Communes Pays de Dol-Baie du Mont Saint Michel pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours.

Directeur de la publication : Sylvie Ramé-Prunaux

Mise en page et impression : Imprimerie Doloise



EXTRAITS DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'intégralité des compte-rendus est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Séance du **23 JANVIER**

2024-01-01 : Accord de principe et sollicitation de subventions pour les travaux de création et d'aménagement d'un parc de stationnement pour le cimetière de 20 places.

Une subvention est sollicitée au titre de la répartition du produit des amendes de police pour des travaux estimés à 10 675 € HT.

2024-01-02 : Accord de principe et sollicitation de subventions concernant le projet de réhabilitation lourde de la mairie et la création de logements locatifs à vocation sociale.

Le plan prévisionnel global de financement faisant apparaître notamment les postes de dépenses par nature de travaux est approuvé pour une estimation à 1 236 809 € HT.

Une participation financière au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'exercice 2024 est sollicitée.

2024-01-03 : Travaux de création d'une réserve incendie sur la commune : sollicitation de la subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'exercice 2024.

L'objectif du projet de création d'une réserve incendie souple autoportante de 60 m³ au lieu-dit « La Grivais » est de répondre aux exigences de la DECI (défense Extérieure contre l'incendie). Le syndicat des eaux de Beaufort qui alimente la commune est en effet dans l'incapacité de fournir le débit de 60m³/h pendant 2 heures sur ce site.

Le devis de l'entreprise RENO pour un montant total HT de travaux de 21 696,50 €, est approuvé ainsi que le plan de financement et une subvention sollicitée.



2024-01-04 : Approbation du rapport relatif aux charges rétrocédées aux communes au titre du soutien à la vie associative et à l'action sociale.

Le rapport de la CLECT relatif aux charges rétrocédées aux communes au titre du soutien à la vie associative et à l'action sociale est approuvé.

2024-01-05 : Cession d'un chemin communal : Engagement des démarches relatives à la cession du chemin communal.

Le conseil municipal autorise la réalisation d'une enquête publique de déclassement pour le chemin rural communal situé en bordure des parcelles : D 380, 433, 432 (lieu-dit Les Appalais).

Et précise que le prix de vente du chemin communal est fixé à 1€ par m². Tous les frais seront à la charge des demandeurs sauf les frais afférents à l'organisation de l'enquête, qui constituent des dépenses obligatoires pour la commune (publicité et honoraires du commissaire enquêteur).

Séance du **20 FÉVRIER**

2024-02-06 : Budget Principal validation du compte de gestion 2023.

Le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, est validé.

2024-02-07 : Budget Annexe « Lotissement le Courtil de la Fontaine » : validation du compte de gestion 2023.

Le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2023 concernant le budget annexe « Lotissement Le Courtil de la Fontaine » est approuvé.

2024-02-08 : Budget principal : validation du compte administratif.

Le compte administratif du budget principal « Commune » au titre de l'exercice 2023 est approuvé.

Fonctionnement	
Dépenses	925 137,63 €
Recettes	1 116 513,13 €
Résultats	+ 191 375,50 €

Investissement	
Dépenses	593 054,10 €
Recettes	826 087,02 €
Résultats 2023	233 033,01 €
Résultats reportés (année N-1)	330 339 €
Résultats cumulés	563 372,01 €

2024-02-09 : Budget annexe « Lotissement Le Courtil de La Fontaine » : validation du compte administratif 2023.

Le compte administratif du budget annexe « Lotissement Le Courtil de La Fontaine » est approuvé.

Fonctionnement	
Dépenses	2 379,15 €
Recettes	91 174,98 €
Résultats 2023	88 795,83 €
Résultats reportés (année N-1)	90 123,84 €
Résultats cumulés	178 919,67 €

Investissement	
Dépenses	101 417,01 €
Recettes	0 €
Résultats 2023	- 101 417,01 €
Résultats reportés (année N-1)	204 292,11 €
Résultats cumulés	102 875,10 €

2024-02-10 : Budget principal : Affectation du résultat 2023

Le Conseil Municipal décide d'affecter à la section d'investissement du budget primitif « Commune » l'excédent de fonctionnement de 191 375,50 €.

2024-02-11 : Attribution des subventions aux associations

Madame le Maire présente les demandes de subventions déposées au titre de l'année 2024 par les associations communales. Celles-ci œuvrent en effet sur le territoire communal en faveur des Épinicais-es. Monsieur GAUTRIN Éric ne prend pas part au vote puisque membre de l'union des anciens combattants d'Épiniac.

Associations	Subventions
ASSP	1 000 €
Arc en Ciel	300 €
UNC	500 €
APEL	1 000 €
Au fil du Temps	200 €
Détente et loisirs	1000 €
Club Des Aînés	400 €
ACCA	500 €
Comité des fêtes	500 €
Prévention routière 35	100 €
Maison Rurale de France	100 €
Téléthon	500 €
TOTAL	6 100 €

2024-02-12 : Approbation de l'achat d'un terrain au lieu-dit « La Grivais » destiné à l'installation d'une réserve incendie souple.

Le Conseil Municipal autorise l'achat de la parcelle cadastrée D29 au lieu-dit « La Grivais » d'une surface de 1870 m² destinée à accueillir une réserve incendie souple de 60 m³. Le prix de vente est fixé à 0,35€/m² représentant un coût total de 654,50 €. Mr Bourgeault ne prend pas part au vote afin de prévenir tout risque de conflit d'intérêt.

2024-02-13 : Approbation du rapport d'activité 2023 concernant le patrimoine d'éclairage public de la commune.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.



2024-02-14 : Présentation de devis

Le devis Arvert pour les travaux prévus sur le terrain de foot pour un montant total de 3179 € HT soit 3814,80 € TTC, est validé.

Le devis de l'entreprise Heuzé pour le projet de création d'un parking de 500 m² dans la forêt des Landes dont le coût global prévisionnel est estimé à 14 500 € HT, soit 17 400 € TTC, est retenu.



Le chauffe-eau gaz de la salle polyvalente est remplacé par un chauffe-eau électrique pour un montant de 1475,64 € TTC.

Un contrat de maintenance avec l'entreprise Froid Ouest pour les équipements du restaurant scolaire d'un montant de 1287 € TTC annuel a été signé.

Séance du 26 MARS

2024-03-15 : Vote des taux des taxes locales 2024

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux communaux d'imposition pour 2024 comme suit :

foncier bâti	32.99 %
foncier non bâti	43.38 %
taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants	12,17 %

2024-03-16 : Approbation du Budget Primitif de la Commune au titre de 2024

Le Conseil municipal décide d'adopter le budget primitif du budget principal « Commune » pour l'exercice 2024 comme suit :

Budget Principal «Commune» 2024		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 131 370,58€	1 131 370,58€
Investissement	1 191 200,60€	1 191 200,60€

2024-03-17 : Approbation du budget primitif annexe 2024 : Lotissement le Courtil de la Fontaine

Le Conseil municipal adopte le budget primitif du budget annexe « Lotissement le Courtil de la Fontaine » pour l'exercice 2024 comme suit :

Budget Annexe «Lotissement le Courtil de la Fontaine» 2024		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	173 924,67€	173 924,67€
Investissement	102 874,10€	102 874,10€

2024-03-18 : Approbation du tableau des emplois et des effectifs de la commune 2024.

Le Conseil Municipal autorise les suppressions et simultanément les créations des emplois permanents pour permettre la promotion de 4 agents qui remplissent les conditions pour obtenir le garde supérieur.

2024-03-19 : Validation des montants de la prime exceptionnelle «pouvoir d'achat» aux agents de la commune.

Cette prime exceptionnelle sera versée en une seule fois en 2024, au plus tard le 30 juin 2024 et sera proratisée en fonction du temps de travail et de la durée d'emploi sur la période de référence du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

2024-03-20 : Approbation du projet de mise en place du SCAN (Schéma de Cohérence d'Ambiance Nocturne et du SDAL (Schéma Directeur d'Aménagement Lumière et renouvellement du parc d'éclairage public.

Le Conseil Municipal autorise la rénovation globale de l'éclairage public de la commune pour un montant prévisionnel des travaux de 711 833,10 €, 80% sont pris en charge par le SDE, soit 569 466,48 €. La participation de la commune s'élèvera à 142 366,62 €.

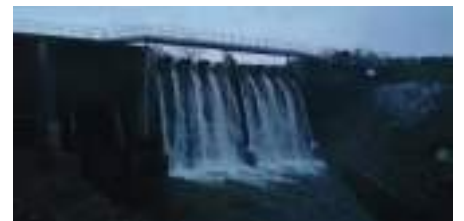
2024-03-21 : Définition des zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) - lancement de la concertation.

Le Conseil Municipal décide d'identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, ainsi que leurs ouvrages connexes : Energies Photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments publics situés

dans les zones U ainsi que sur l'ensemble des bâtiments agricoles des zones A et N.

2024-03-22 Election d'un nouveau conseiller au sein du Syndicat des Eaux de Beaufort.

Suite au décès de M^{me} Roger, le Conseil Municipal a procédé à la désignation au sein du comité syndical du Syndicat des Eaux de Beaufort, d'un délégué titulaire : M^{me} Sylvie Ramé-Prunaux et d'un délégué suppléant : M. Arnaud de La Chesnais.



2024-03-23 Actualisation des délégations du Conseil Municipal à Mme le Maire.

Le Conseil Municipal décide de consentir une délégation à Madame le Maire pour admettre en non-valeur les créances dont le montant est inférieur à 100 €.

Questions diverses : devis

Le devis de l'entreprise Prunier, pour les plantations sur le talus du parking des Landes, a été retenu pour un montant de 1356,30 €.



Séance du **16 AVRIL**

2024-04-24 : Demande de subvention départementale pour les travaux de rénovation de l'église de Saint Léonard au titre de l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal sollicite, au titre de 2024, une subvention auprès du Conseil Départemental pour la dernière tranche de travaux (327 308 € HT) de rénovation de l'église de Saint Léonard.



2024-04-25 : Approbation des modifications des statuts de la Communauté de Communes de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Le Conseil Municipal adopte la modification des statuts pour les mettre en conformité avec le nouveau cadre législatif définissant les compétences des Communautés de communes depuis la loi Engagement et Proximité de 2019, pour supprimer la définition de l'intérêt communautaire des anciennes compétences dites optionnelles dans les statuts, pour clarifier le soutien au tissu associatif et supprimer l'organisation d'activités, animations sportives et culturelles et de loisirs d'intérêt communautaire en partenariat avec les associations locales sur le territoire.

2024-04-26 : Indemnisation pour le gardiennage des églises au titre de 2024.

Le Conseil Municipal fixe le montant de l'indemnité de gardiennage pour la seule église d'Épiniac à 120,97 € au titre de 2024. L'église de Saint Léonard étant actuellement inaccessible.

Séance du **28 MAI**

2024-05-27 : Fixation des tarifs du restaurant scolaire pour la rentrée 2024-2025.

Le Conseil Municipal décide d'actualiser les tarifs de restauration scolaire. En sachant que

ce prix de repas ne correspond pas à son coût de revient, environ 10,20€.

2024-05-28 : Validation du projet d'aménagement de la forêt communale d'Épiniac réalisé par l'ONF.

Le projet d'aménagement de la forêt communale pour 2024-2043 a pour objectif principal d'offrir aux habitants un espace forestier et naturel propice à la promenade et la découverte de la nature tout en conservant la fonction de production de bois à l'origine de la création de la forêt.



2024-05-29 : Validation du compte administratif 2023 du budget principal « Commune »

Cette délibération annule et remplace la n°2024-02-08 et reprend la rectification du CA.

Fonctionnement

Dépenses = 925 137,63 €
Recettes 1 116 513,13 €
Résultats 2023 = 191 375,50 €

Investissement

Dépenses = 593 054,01 €
Recettes = 826 087,02 €
Résultats 2023 = 233 033,01 €
Résultats reportés = 330 339,33 €
Résultats cumulés = 563 372,34 €

2024-05-30 : Affectation des résultats 2023 de la commune.

Cette délibération annule et remplace la n°2024-02-10. Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement, à savoir 199 484,17€ à la section d'investissement.

2024-05-31 : Décision modificative du budget primitif 2024 de la commune.

Dorénavant, les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 139 479,25€ et celles d'investissement à 1 192 736,82€.

2024-05-32 : Décision modificative du budget annexe 2024 « Lotissement Le Courtil de la Fontaine »

Les montants des dépenses et recettes d'investissement s'élèvent dorénavant à 102 875,10€.

2024-05-33 : Validation du tableau des emplois de la commune.

Certaines suppressions et créations d'emplois permanents, initialement prévues, sont annulées.

2024-05-34 : Modification et mise à jour du règlement intérieur de la salle de La Forge.

Le Conseil Municipal décide de mettre à jour le règlement de la salle de La Forge pour autoriser la vente et la distribution de produits alimentaires par des associations et/ou des entreprises communales.



2024-05-35 : Présentation de devis.

Le devis de l'entreprise Colas, d'un montant de 30 025€HT, est retenu pour la réfection de la voirie aux lieux-dits Le Bas Breil et La Ville Jean. Le devis de l'entreprise 4S pour un montant de 769,22€TTC est validé pour le renouvellement des panneaux de signalisation.

Séance du **18 JUIN**

2024-06-36 : Choix de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation lourde et l'extension de la mairie.

Le scénario 1 a été retenu pour la réhabilitation de la mairie, à savoir : une extension d'environ 100 m2 pour accueillir une salle de conseil et cérémonie, le réaménagement des services publics au rez-de chaussée, une rénovation des deux logements situés à l'étage. Le coût global des travaux est estimé à 1 087 000€HT pour une livraison potentielle premier semestre 2026.

Le Conseil Municipal a validé la proposition de la commission d'appel d'offres et retient le cabinet Céleste Architecture représenté par Mr Gwenaël Massot pour un montant de 83 400€ HT.

2024-06-37 : Fixation du prix de vente des chaises d'occasion de la salle polyvalente en vue de leur remplacement.

Le Conseil Municipal autorise la vente des chaises par lot de 10 minimum à raison de 5€/chaise. La moitié des chaises est réservée en

priorité aux associations communales, le reste aux habitants.



2024-06-38 : Machine à pain à Saint Léonard.

Le Conseil Municipal valide l'installation du distributeur de pain, propriété de la SARL Donoriane à Saint Léonard.



2024-06-39 : Présentation de devis.

Le devis de la SARL Heuzé-Porcher pour un montant de 17 929,80 € HT pour la mise en place d'une bâche incendie à La Grivais, est validé.

Séance du **10 SEPTEMBRE**

2024-09-40 : Présentation du rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Énergie 35.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport retraçant l'action du syndicat en 2023.

2024-09-41 : Présentation du rapport annuel d'activités du Syndicat des Eaux de Beaufort.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

2024-09-42 : Présentation et validation du projet de convention d'occupation domaniale pour l'hébergement de relais pour le télérelevé des compteurs d'eau et de la collecte de données sur la commune.

Le Conseil Municipal autorise la présente convention dont l'objet est de préciser les modalités dans lesquelles les relais nécessaires

au télérelevé des objets seront installés et maintenus en bon fonctionnement par l'opérateur.



2024-09-43 : Fixation du coût des repas adulte/enfant au titre de l'année scolaire 2024-2025 dans le cadre de la mutualisation de la restauration scolaire.

Dans le cadre de la mutualisation des repas avec la commune de Baguer Morvan, le Conseil Municipal valide le coût de revient prévisionnel de production à 4,60€TTC/repas pour les enfants et adultes au titre de l'année scolaire 2024-2025 afin de respecter une stricte compensation des charges nettes d'exploitation engagées par la cuisine centrale.

2024-09-44 : Validation de la décision modificative n°2 concernant les amortissements de la commune.

Le Conseil Municipal valide les opérations d'ordre budgétaire, précisant que les montants des dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 1137 230,02€ et celles d'investissement à 1 1198 596,16€.

2024-09-45 : Validation des esquisses architecturales du projet de rénovation de la Mairie.

Le Conseil Municipal a reporté la validation dans l'attente d'éléments complémentaires, en particulier de visuels plus détaillés.



2024-09 46 : Recensement de la population. Nomination d'un coordonnateur communal.

Le Conseil Municipal désigne Mr Antoine Mauret, coordonnateur communal pour le recensement de la population de la commune en 2025.

2024-09-47 : Autorisation des admissions en non-valeur

Le Conseil Municipal autorise les admissions en non-valeur pour un montant total de 125,90€.

2024-09-48 : Modification du règlement intérieur de la Maison des Associations

Le Conseil Municipal modifie le règlement intérieur de la Maison des Associations pour que les locations aux particuliers se terminent à 21h, ceci pour éviter les nuisances sonores constatées lors de ces locations.



Séance du **15 OCTOBRE**

2024-10-50 : Présentation du rapport annuel du syndicat de Landal sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif du service rendu.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation faite.

2024-10-51 : Participation financière exceptionnelle de la commune pour l'activité cirque de l'école «Notre Dame du Sacré Coeur» d'Epiniac.

Le Cirque Français s'installera sur la commune, du 1er au 14 mars 2025 afin de sensibiliser tous les élèves de l'école à la découverte des arts du cirque.

A l'issue des 2 semaines, 2 représentations seront organisées, les vendredis 7 et 14 mars sur le parking près du terrain de football.

Le coût total de ce projet est de 9 500 €, les familles participeront pour 5120€, l'APEL s'est engagée pour 2000€. Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 2380€ pour finaliser ce projet.



2024-10-52 : Validation des esquisses et de l'Avant-Projet Sommaire du Projet de réhabilitation lourde de la Mairie.

Le Conseil Municipal prend acte des éléments présentés et reporte le vote au prochain

conseil municipal dans l'attente de précisions de la part de l'architecte.

2024-10-53 : Autorisation de prise en charge financière par la commune à hauteur de 40% du coût du prolongement du réseau d'assainissement collectif au Douet des Roches.

Le Conseil Municipal décide de participer à hauteur de 40% du coût de prolongation du réseau d'assainissement collectif de moins de 100 mètres sur la partie publique (en dehors de l'emprise du lotissement) au lieu-dit le Douet des Roches dans le cadre du projet de construction d'un lotissement privé de 9 maisons. Le coût est de 5920€ pour la commune.

2024-10-54 : Tarifs de location des salles : polyvalente, de la Motte et de la Forge pour 2025.

Les tarifs de location des salles sont mis à jour (disponible page 26).



2024-10-55 : Tarifs de location du matériel communal au titre de 2025.

Les tarifs sont votés. (disponible page 26).

2024-10-56 : Tarifs Funéraires au titre de 2025.

Les tarifs funéraires sont revus. (disponible page 26).

2024-10-57 : Election de Monsieur Eric GAUTRIN au sein de la Commission Communale cimetièrre en remplacement d'une conseillère absente.

M. Gautrin est désigné.

2024-10-58 : Occupation du domaine public : réactualisation du droit de place

Le montant du droit de place relatif au stationnement des véhicules commerçants ambulants est fixé à 2 € par passage et par emplacement de 5 mètres linéaires dans les 2 bourgs de la commune, Un forfait supplémentaire de 3€ en cas de sollicitation de branchement électrique est validé.

2024-10-59 : Présentation des comptes rendus des diverses commissions communales.

Commission Cimetière :

- S'agissant des concessions perpétuelles : 7 concessions sont en cours de reprise

au cimetière de Saint Léonard. La fin de procédure de reprise est prévue pour le printemps 2025,

- S'agissant des concessions échues : 4 à Saint Léonard et 12 à Epiniac peuvent éventuellement être reprises. Des panneaux informatifs seront posés prochainement, une liste, datée des concessions échues sera affichée aux entrées des cimetières.

- S'agissant de la problématique du délai au-delà duquel, il n'est plus possible de renouveler les concessions expirées depuis longtemps. La commission propose qu'au-delà de 10 ans, il n'existe plus de possibilité de prolongation. Pour ce faire, une mise à jour du règlement intérieur du cimetière est nécessaire.

Par ailleurs, une réflexion est engagée concernant la construction de 6 nouvelles cases dans le cimetière d'Epiniac, dans la mesure où les 3 dernières disponibles sont déjà réservées.

Le Conseil Municipal actualise le règlement des cimetières afin d'intégrer l'impossibilité désormais pour les usagers de réserver des emplacements disponibles dans le columbarium sauf en cas de survenue d'un décès, de réserver des emplacements de concessions dès que le solde des places disponibles est inférieur ou égal à 2, sur le cimetière de Saint Léonard.



Présentation de devis

- Des réparations ont été effectuées sur différents équipements du restaurant scolaire pour 3 840 €

Séance du **12 NOVEMBRE**

2024-11-60 : Présentation du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif (SPANC) de la Communauté de communes.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation faite.

2024-11-61 : Présentation du rapport annuel d'activités 2023 de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel Le Conseil Municipal prend acte de la présentation. Le rapport est disponible aux heures d'ouverture de la mairie.

2024-11-62 : Acceptation de la subvention 2024 au titre des amendes de police de 2023

Une subvention de 4 057 € au titre de la répartition 2024 du produit des amendes de police 2023 relatives à la circulation routière est attribuée.

2024-11-63 : Validation des avenants concernant les travaux de l'église de Saint Léonard

Ces travaux supplémentaires occasionnent un surcoût de 35 067,72 € HT dont 7 643,08 € HT pour l'entreprise JOUBREL et 27 424,64 € HT pour l'entreprise COUET. Ils n'avaient pas été intégrés au marché en 2021 faute de ressources financières suffisantes. Toutefois, la collecte de dons en cours, réalisée par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine permet aujourd'hui d'engager ces dépenses.





2024-11-64 : Attribution de la subvention de fonctionnement 2024-2025 au profit de l'école « Notre Dame du Sacré Cœur ».

Une subvention de fonctionnement à l'école privée sous contrat de la commune d'Épiniac au titre de l'exercice 2024-2025 d'un montant global de 114 135 € est attribuée : (1523 € x 49 élèves de maternelle et 476 € x 83 élèves de primaire).

2024-11-65 : Indemnisation des piégeurs au titre de l'année 2025

Une subvention de 520 € est attribuée à la FGDON 35 à compter du 1er janvier 2025 afin d'indemniser les piégeurs intervenant sur la commune.

2024-11-66 : Présentation de devis

Le devis de l'entreprise PRIGENT & ASSOCIES pour le bornage du chemin communal « Impasse des Roches » pour un montant de 2 095,20 € TTC est validé.

Le devis de « Les jardins Clément » pour des plantations dans Les Landes et à La Motte, pour un montant de 3 276 € TTC est retenu.



Séance du **19 DÉCEMBRE**

2024-12-67 : Validation de la phase Avant-Projet-Définitif (APD) du projet de restructuration de la mairie.

Afin de répondre aux nouveaux besoins des usagers en termes d'accessibilité, de cohérence organisationnelle, une restructuration du bâtiment de la mairie a été envisagée.

Le cabinet Céleste Architecture a été retenu, l'avant-projet définitif présenté avec les surfaces, les aspects intérieurs et extérieurs, les équipements techniques pour un budget prévisionnel de l'opération à 988 150 € HT, est validé.



2024-12-68 : Demande de Subvention DETR au titre de l'année 2025 concernant les travaux de restructuration de la Mairie.

Le plan prévisionnel de financement est approuvé et une participation financière au titre de la DETR est sollicitée, à hauteur de 40%

du coût total de l'opération HT dans la limite d'un plafond fixé à 400 000 €.

2024-12-69 : Nomination de 3 agents recenseurs de la population de la Commune d'Épiniac.

La commune d'Épiniac fait partie des communes retenues par l'INSEE pour le recensement de la population en 2025. Afin de réaliser l'enquête de recensement, trois agents recenseurs ont été recrutés. La rémunération des agents recenseurs est à la charge financière de la commune.

Pour compenser les frais occasionnés par ce recensement, une dotation forfaitaire de l'Etat sera versée. Le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025. Les agents recenseurs devront suivre 2 demi-journées de formation et seront recrutés par arrêté de Madame le Maire.

2024-12-70 : Décision modificative n°4 relative à un virement de crédit d'investissement.

Un virement de crédits d'investissement d'un montant de 1 500 € du chapitre 21, opération n°115 « Mairie » (Ligne de crédit 231) vers le chapitre 21, opération n°11 « Plantation arbres » (ligne de crédit 212), est autorisé.

2024-12-71 : Cession d'une parcelle communale à Raingo

L'acquisition de la parcelle appartenant à la commune sous la référence cadastrale C 491 par Monsieur Bourasseau est autorisée, au prix de 1€/m², les frais sont à la charge de l'acquéreur.

Présentation de devis

Le devis d'un montant de 3 050 € HT, pour l'impression de 750 bulletins municipaux, est validé.

Le devis pour l'inventaire des zones humides dans les zones à ouvrir à l'urbanisme, pour un total de 2600 € HT, est retenu.

Un devis pour le nettoyage du clocher de l'église de Saint Léonard par l'entreprise Bodet, pour un coût de 1584 € HT a été signé.



Méthanisation

Un projet de méthanisation a été présenté aux élus. Il est porté par trois exploitants agricoles de la commune. Un salarié est recruté pour assurer la surveillance et le bon fonctionnement du procédé.

Le permis de construire a été instruit et validé par les services de l'Etat. Si tout se déroule selon le calendrier, la station de méthanisation sera efficiente en 2025. Cette opération est destinée à valoriser les effluents des exploitations, et à produire du biogaz. Cette station sera raccordée au réseau Gaz Réseau Distribution France (GRDF) qui soutient le projet.

Ce projet d'ordre privé, devait être soumis au conseil, non sur la pertinence du projet, mais sur le fait que des travaux de canalisation devront être entrepris sur le domaine public. Ce sont les travaux qui ont impacté les routes communales entre Le Pontsault, Les Balluais, La Touche, ainsi que la départementale 85.



Travaux Église de Saint Léonard en 2024

Les travaux de l'église de Saint Léonard se sont poursuivis tout au long de l'année 2024.

En janvier, l'échafaudage parapluie qui protégeait le chœur et les transepts a été démonté et repositionné des transepts jusqu'au clocher afin de démarrer la phase 2 des travaux.

Les démontages de la couverture puis de la charpente ont été réalisés en février et mars ce qui a permis de reprendre les arases des murs et de terminer le montage de la nouvelle charpente puis la couverture en ardoises.

En parallèle, les travaux intérieurs ont également avancé, les charpentiers ont réalisé la voûte en merrain de châtaignier. Ce travail minutieux sur une surface de 400 m² est absolument magnifique. Les maçons ont supprimé tous les joints en ciment des murs intérieurs et les ont remplacés par des joints à la chaux qui permettent aux murs de « respirer ». Cette restauration des murs

a imposé le déplacement du confessionnal inscrit au patrimoine.

Une restauration, en partie prise en charge par la DRAC, sera nécessaire.

En juillet, les vitraux qui avaient été démontés et transportés dans les ateliers de l'entreprise Helmbold pour rénovation, ont été remis en place ainsi que leurs protections extérieures. Cette entreprise va réaliser le remplacement de l'oculus actuel situé sur la face ouest du clocher.

Au mois d'octobre, démontage de l'échafaudage parapluie de la nef et début novembre positionnement autour du clocher. Cette étape permet de démarrer la phase 3, dernière étape de cette rénovation.

Les charpentiers ont également réalisé un échafaudage à l'intérieur du clocher afin de soutenir le « beffroi » qui est le support en bois qui porte les 3 cloches. Celui-ci est endommagé et il nécessite une restauration. Les joints extérieurs du clocher seront réalisés ainsi que la restauration du baptistère et de la sacristie.



Un concert de gospel et une visite de l'église, en partenariat avec l'association "Au fil du temps" en juillet dernier, ont permis de lancer la campagne de dons auprès de la Fondation du Patrimoine. La réalisation des travaux supplémentaires nécessaires a été possible grâce à la générosité des donateurs à la Fondation du Patrimoine (31000€ en début 2025) ainsi que la Fondation Langlois.

Les dons sont toujours possibles auprès de La Fondation du Patrimoine, via leur site internet : www.fondation-patrimoine.org/100879 ou par chèque à l'ordre de Fondation du Patrimoine Eglise de Saint Léonard à Epiniac.



FONDATION

DU
PATRIMOINE

Une seconde visite de l'église sera proposée au premier trimestre 2025.

La fin des travaux est prévue au second semestre 2025.

Espace jeux dans Les Landes

Cet espace jeux était un projet de campagne en 2020, on souhaitait développer un espace pédagogique, ludique, sportif et environnemental sur ce site naturel autour de l'étang des Landes avec des objectifs de :

- préservation de la biodiversité par la création d'outils pédagogiques en lien avec l'ONF : panneaux sur la mare, le rôle du bois mort, les cycles de la forêt, l'histoire de la forêt communale, les fonctions de la forêt
- valorisation des liaisons pédestres et cyclables entre les Landes et l'espace naturel sensible de La Higourdais
- développement de l'offre ludique et sportive existante avec l'installation de jeux pour enfants



En chiffres, les dépenses liées à ce projet s'élèvent à 55 196 € HT : fourniture et montage des jeux, panneaux pédagogiques, terrassement, parking et cheminement, plantations.

En recettes, dans le cadre du contrat de territoire signé avec le département via la communauté de communes, nous avons obtenu une subvention de 27 967 €, soit 50% du projet, le reste étant de l'autofinancement.

Inauguré le 14 septembre 2024, cet espace, bien utilisé en période estivale, est amené à évoluer et poursuivre son développement.



Forêt Communale d'Épiniac

La forêt Communale est située à 2 kms au sud du bourg d'Épiniac, sa superficie est de 38 Ha. Plantée de résineux en 1958, elle a été en partie détruite par les tempêtes de 1987 et 1999. Les plantations de reconstitution ont permis d'apporter une diversité d'âges et d'essences qui sont aujourd'hui un atout au regard du changement climatique : Chênes rouges, érables, aulnes, pins maritimes et douglas sont les principales espèces retrouvées.

Cependant, certaines parcelles, souvent très humides, ont connu une évolution naturelle, se peuplant au cours des années de saules, de bouleaux et de chênes pédonculés. Ces espaces propices à la biodiversité doivent être préservés.

La forêt est gérée par l'O.N.F dans sa totalité depuis cette année. En 2024, un nouveau plan de gestion a été élaboré et servira de base de travail jusqu'en 2043.

La volonté de la Municipalité est d'offrir un espace naturel forestier propice à la promenade et à la découverte de la nature tout en conservant la fonction de production de bois, raison pour laquelle elle a été créée à l'origine.

Un étang communal et une aire de jeux, récemment créée, complètent l'offre de loisirs sur ce site.

Cette volonté s'accompagne de contraintes nécessitant la présence régulière des agents communaux : entretien des chemins, élagage, débroussaillage de parcelles...

La régulation du gibier, très présent dans la forêt et gros consommateur de jeunes plants, impose le maintien de la chasse.

Grand merci aux chasseurs et bénévoles qui se sont retrouvés un samedi matin de juillet pour enlever les protections devenues inutiles autour des arbres. Une autre matinée sera sans doute nécessaire pour terminer ce nettoyage

La forêt Communale est un atout pour notre Commune, mais il est du devoir de tous de la préserver.



Rénovation de la Mairie

Une réflexion a été lancée sur l'avenir du bâtiment de la mairie, en effet, une fissure importante évolutive, est apparue sur la façade sud. Le bâtiment est énérgivore, sans isolation dans la salle du conseil, certains espaces sont peu ou pas utilisés et d'autres ne correspondent plus aux besoins actuels : accueil de nouveaux services (assistante sociale, ateliers numériques ...), une agence postale peu visible, mais aussi l'absence de salle de réunion intermédiaire qui oblige à chauffer la salle du conseil en permanence, la demande de logements locatifs (à l'étage) et l'accessibilité du bâtiment.

Ludivine Loison, architecte, a été recrutée en 2023 pour réaliser une étude de faisabilité afin de répondre aux problématiques posées, étude présentée en réunion publique.

Depuis, nous avons poursuivi la réflexion avec le recrutement d'un architecte pour lancer le projet définitif, c'est « Céleste architecture » de Rennes, qui a été retenu après un appel d'offres. Les réunions se sont enchaînées et plusieurs principes ont été validés.

Tous les services publics seront au rez-de-chaussée, l'étage étant utilisé pour

l'aménagement de deux appartements qui seront loués.

L'agence postale intégrera la mairie, un bureau sera créé pour accueillir des permanences extérieures, l'accueil, le secrétariat, le bureau des adjoints et le bureau du maire seront situés dans la salle du conseil actuelle. Une extension dans la cour nord est prévue pour accueillir la nouvelle salle communale.

Un aménagement paysager est envisagé avec des récupérateurs d'eau, l'accent sera mis pour que le bâtiment soit énérgique et réponde aux nouvelles normes environnementales.

Le budget est estimé à 988 100 €HT, le permis déposé début 2025, le dossier de consultation des entreprises sera lancé au printemps pour des travaux qui devraient débuter second semestre 2025 pour une durée de 14 mois.

Pendant le temps des travaux, la mairie sera déplacée vers la Maison des associations de La Motte.

Ces travaux seront entrepris sous réserve de financements.



Atlas de la Biodiversité

En 2022, les communes de Dol de Bretagne, Bagger Pican et Epiniac ont décidé de travailler ensemble à la rédaction d'un atlas de la biodiversité à l'échelle de leur territoire. Ce projet avait pour but de réaliser un diagnostic sur l'ensemble des trois communes, afin d'élaborer un document cartographique et pédagogique permettant de mettre en lumière les atouts du territoire mais aussi les points faibles.

La faune, la flore, l'état du bocage, des terres cultivées, des boisements et zones humides et des espaces naturels ainsi que la ressource en eau ont été répertoriés

Ce recueil d'informations, rédigé par Jean Luc Toullec qui était à l'initiative du projet et en a été le principal acteur sera un outil très utile pour mieux intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement et de gestion porté par chaque commune : PLU, protection de certains milieux, sensibilisation des habitants ; formation des agents municipaux aux bonnes pratiques, projets avec les écoles et les associations...

A l'heure où les changements climatiques s'imposent de plus en plus dans notre quotidien, il est du devoir de chacun

de se mobiliser pour préserver notre environnement et de contribuer aux économies d'eau, à la protection des espèces menacées, des espaces sensibles, des haies...

Cet atlas, qui a été récompensé par un premier prix au niveau national, remis à Strasbourg à Madame Sylvie Ramé Prunaux et Monsieur Jean Luc Toullec le 6 novembre 2024 est à la disposition du public et consultable en mairie.



Brigade verte

Depuis le 1^{er} octobre, Mr Charpentier, garde nature de la brigade verte, intervient sur la commune d'Epiniac pour des missions de surveillance, intervention et prévention, dans la vie quotidienne des citoyens et l'environnement. Il est nommé par le maire et travaille sous son autorité, il est agréé par le préfet et assermenté par le procureur de la République.

Dans ses premières missions, il est intervenu pour des problèmes de stationnement interdit, de terrains non entretenus, de divagation de chiens, de déchets « oubliés » sur la voie publique, de nuisances sonores, de réglages de caméra...

Une présentation a eu lieu en conseil municipal ainsi qu'une rencontre avec des représentants des chasseurs et des agriculteurs afin de préciser les missions, M. Charpentier est retenu pour une année.



CCAS : centre communal d'action sociale

Le CCAS d'Epiniac a pour mission d'assurer l'action sociale de proximité auprès des personnes vulnérables, en perte d'autonomie, en situation de handicap ou en difficulté. Il peut les orienter vers les services compétents : assistante sociale, Ageclic, aidants familiaux...

Il contribue aussi à maintenir le lien social en organisant le repas du CCAS. Cette année 77 convives ont partagé un repas préparé par le traiteur : Les Hermelles. M^{me} Gaudin Thérèse a remporté le panier garni lors de la tombola proposée par le traiteur. Les doyens de l'assemblée : M^{me} Madeleine Gringoire, née le 13 juillet 1930 et Mr Marcel Cavret, né le 25 juillet 1930, ont présidé la journée.



La doyenne de la commune est M^{me} Marie Bertrand qui a fêté ses 103 ans le 11 décembre dernier.

56 colis ont été distribués aux personnes de plus de 80 ans qui n'ont pu assister au repas. Colis proposés par les Paniers du Ruisseau pour les personnes seules, Côté Vignoble pour les couples et la Pharmacie du Centre pour les résidents des maisons de retraite.

Des actions ponctuelles de prévention peuvent aussi être proposées sur la Commune ou aux alentours en lien avec l'Ageclic. Ainsi le 19 novembre a eu lieu, à Epiniac, un atelier gratuit intitulé « Les aidants, prenez du temps pour vous » qui a réuni une quinzaine de personnes.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie qui transmettra.

Chaque année, le CCAS verse des subventions. En 2024 : 1200 € ont été donnés à l'ADMR (aide à domicile en milieu rural), 200 € à Solidarité Pays de Dol (aide alimentaire), 300€ à Alcool Assistance et 100€ à l'association "Rêves de clown" (clowns à l'hôpital)

École Notre-Dame du Sacré-Cœur

Rétrospective 2023/2024

L'année scolaire 2023/2024 était placée sous le thème de l'Olympisme et de ses valeurs : le sport, le bien-être, le respect des différences et le dépassement de soi ont été travaillés tout au long de l'année.

Course du muscle : le 1^{er} décembre, tous les élèves de l'école ont participé à la course du muscle au profit du téléthon. Un beau moment de sport et de solidarité.



Temps fort 6 mai : olympiades à l'école.

Tous les élèves de l'école ont participé aux olympiades sur les terrains de football. Les élèves étaient répartis en équipes de tous âges et niveaux confondus : les familles. Après l'ouverture des olympiades et le défilé avec la flamme, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour remporter des médailles olympiques pour leur équipe.



Début décembre, les élèves ont participé à une journée de fabrication de bricolages de Noël pour décorer l'école. Cette année, la veille des vacances, l'APEL et les enseignants ont organisé un temps convivial. Les élèves ont chanté des chants de Noël, et ont eu la surprise de rencontrer le Père Noël.

Kermesse :

Dimanche 16 juin, pour clore cette belle année sur le thème de l'Olympisme, les enseignants et les élèves avaient préparé un spectacle sportif. Après un défilé officiel de la délégation Notre Dame du Sacré Cœur, toutes les classes sont montées sur scène pour un spectacle en musique, pour le plus grand plaisir des parents, grands-parents et amis venus les applaudir. Les festivités ont commencé à midi avec les galettes saucisses, puis se sont poursuivies tout l'après-midi avec les nombreux stands de jeux et maquillages organisés par les associations bénévoles.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 15 juin 2025 pour la kermesse.



Année scolaire 2024 /2025 : Le cirque à l'école !

Cette nouvelle année scolaire est placée sous le thème de la découverte des métiers, avec un temps fort de découverte des métiers artistiques : la présence du cirque Français au mois de mars 2025.

Tous les élèves de l'école auront la chance de vivre une semaine sous le chapiteau, et de se produire en spectacle devant leur famille. Cette année, l'école comporte 5 classes et compte 130 élèves.

L'équipe éducative 2023/2024

Cheffe d'établissement : Floriane COQUILLET
(décharge de direction le mardi).

TPS PS MS : Floriane COQUILLET / Celine PELTIER

MS / GS : Agnès LEGENDRE

CP/CE1 : Pascal FAUVEAU / Bérangère DUBOIS

CE2/ CM1 : Lorrie CHAPON

CM1/ CM2 : Tiphaine PARISOT

ASEM : Emmanuelle FAISANT

ASEM : Francine LEMOUX

Garderie : Céline BOURGEAULT

Remerciements :

Merci aux associations OGEC et APEL, aux parents et grands-parents bénévoles ainsi qu'à tous les partenaires de l'école : mairie, communauté de communes, associations locales.

Tous nos projets pédagogiques peuvent se concrétiser grâce à vous !



INSCRIPTIONS SEPTEMBRE 2025 :

Si votre enfant est né en 2022, il doit faire sa rentrée à l'école en septembre 2025.

Prenez dès à présent contact avec Mme COQUILLET pour visiter l'école et inscrire votre enfant.

Contact : eco35.nd-sacre-cœur.epiniac@enseignement-catholique.bzh

Pour nous suivre : Facebook et Instagram



Janvier

Vœux

Chaque année, la cérémonie des vœux permet d'offrir les vœux aux citoyens mais elle présente aussi une rétrospective de l'année écoulée et les projets pour l'année qui démarre.

Clôture Croix des Landes

Après la pose de la Croix dans les Landes, les agents du service technique ont posé une clôture pour préserver l'accès piétonnier du site.



Pot de remerciements pour les bénévoles



Février

Essai désherbeuse

Les agents du service technique essaient un nouvel outil pour entretenir le cimetière.



Théâtre

Les représentations des « Fous du Coucou » se sont enchaînées tout au long de ces mois de février et mars avec beaucoup de professionnalisme et de succès.



Carnaval de l'école

Le 17 février, enfants et parents ont participé au Carnaval proposé par l'APEL (association des parents d'élèves).



Mars

Carnaval du Comité des Fêtes

Le 2 mars, le Comité des Fêtes a proposé un carnaval qui a remporté un vif succès.



Parking des Landes

Pour compléter l'aménagement des Landes, un parking a été aménagé à proximité.



Théâtre

Les jeunes Fous du Coucou ont assuré leurs représentations.



Formation premiers secours

Le 27 mars, les agents de la commune ont reçu une formation « Premiers secours » proposée par la Protection Civile.



Défibrillateur

Un nouveau défibrillateur est installé devant la salle polyvalente d'Epiniac, en complément de celui de Saint-Léonard. Deux réunions de formation ont été proposées aux agents et ouvertes à tous les habitants.

Tournoi de pâques

Le traditionnel tournoi de Pâques, organisé par l'ASSP, a réuni plusieurs équipes sur le stade des Epinettes.

Avril

Concours de pêche

Le 13 avril, l'ACCA a organisé un concours de pêche à l'étang des Landes, beaucoup de pêcheurs amateurs sous un soleil éclatant.



Atlas de la biodiversité

En ce 4 avril, des mallettes de matériel d'observation de la faune et flore, ont été remises aux élèves de l'école dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communale.



Mai

Commémoration du 8 mai

A l'occasion du 79^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai, toute la population était invitée à se rassembler autour du Monument aux Morts d'Epiniac.



Fête des mères

Le 17 mai, les bébés de l'année avec leurs parents, ont été conviés pour faire connaissance et partager un temps de convivialité, salle de La Motte.

Depuis la dernière fête des mères en mai 2023, il y a eu 17 naissances contre 12 l'année précédente à la même date.

Pour 2024, il y a eu 11 garçons et 10 filles dont Anna et Aubin, nés à Epiniac.

« Ce qui enchante un enfant, c'est le bonheur dans lequel il baigne, si vous souhaitez son bien-être, travaillez à vous rendre heureux. » Boris Cyrulnik



Remise des cartes électorales aux jeunes électeurs



Juin

Bouge ta Baie

Le week-end des 1^{er} et 2 juin, Epiniac a accueilli le Festival Bouge ta Baie. Plusieurs associations du Pays de Saint Malo étaient au rendez-vous sur les thématiques de l'alimentation, les mobilités douces, le recyclage, la solidarité, l'environnement ... Animations, ateliers créatifs, conférences, jeux en bois, restauration, concert ont agrémenté ce rendez-vous pour la 3^{ème} année sur le territoire.

Événement proposé par DIPLT (des idées plein la terre), la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel, la commune d'Epiniac et de nombreux partenaires ...



Balade équestre

Le 2 juin, à l'initiative de Jean-Luc Bernier, en partenariat avec l'ASSP, la balade équestre, à travers la campagne d'Epiniac, a été très appréciée grâce aux nombreux bénévoles et participants.



Lire c'est grandir

A la fin de chaque année scolaire, la Communauté de Communes distribue un album à chaque élève de Grande Section pour promouvoir la lecture plaisir et donner envie de fréquenter les bibliothèques.

Fête de la musique 28 juin

Comme chaque été, l'association Détente et Loisirs organise la fête de la musique dans le bourg de Saint Léonard.



Nif, Naf, Nouf, Niac 29 juin

Seconde édition de NIF, NAF, NOUF, NIAC proposée par le comité des fêtes : après-midi dans les Landes et soirée salle polyvalente. Succès renouvelé.



Élections

9 juin, les élections européennes ont entraîné la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République et de nouvelles élections législatives (30 juin et 7 juillet)

Juillet

Forêt propre

A l'initiative de Régine Laurent, adjointe à l'environnement, une opération « Forêt propre » a été menée, le 6 juillet, dans la forêt communale en partenariat avec l'association de chasse (ACCA). Les nombreuses protections installées lors de plantations précédentes, devenues inutiles et source de pollution, ont été retirées. Merci aux nombreux participants.



Argent de Poche

7 jeunes âgés de 16 à 18 ans ont participé au dispositif « Argent de poche » pour réaliser divers travaux pendant la période estivale : désherbage, registres, recensement dans le cimetière, installation de panneaux dans Les Landes...

Merci à Anna, Matilde, Lola, Juliette, Lou-Ann, Noa et Baptiste.



Inauguration Le Courtil de la Fontaine

Fin d'un projet démarré en 2017, le Courtil de La Fontaine, a été inauguré ce 10 juillet en présence de Mr Coulombel, Vice-Président du Conseil Départemental, Mr Rapinel, Président de la Communauté de Communes, de nombreux élus et les habitants du lotissement.



Installation d'un distributeur de pain à Saint-Léonard

Cet été, un second distributeur de pain a été installé à Saint Léonard, alimenté par le boulanger de Baguer Morvan.



Août

Marché

L'association « Détente et loisirs » propose un marché hebdomadaire le dimanche pendant la période estivale.



Septembre

Inauguration espace jeux des Landes

L'espace jeux des Landes étant presque finalisé avec l'installation des bancs, tables, panneaux pédagogiques, la création du parking ... il a été inauguré ce 14 septembre en présence de Mr Solier, vice-président du Conseil Départemental, Mme Toutan, conseillère départementale, de nombreux élus et des habitants. Il reste des plantations qui seront réalisées en fin d'année, une signalétique renforcée.



Remplacement des chaises

Les chaises de la salle polyvalente ont été remplacées, des tables rondes ont été achetées pour les locations. Les anciennes chaises ont été vendues aux Epiniacais intéressés par lot de 10.

Octobre

Concours des maisons fleuries

Les participants au concours des maisons fleuries ont été reçus à la mairie pour les remercier de leur implication à l'embellissement de notre commune et leur remettre quelques récompenses.

Maisons avec murs et fenêtres fleuries

1^{er} prix : M^{me} Paulette Louvet

2^{ème} prix : M^{me} Danielle Labbé

Maisons avec jardins fleuris

1^{er} prix : M et M^{me} Jean-Luc Pichon

2^{ème} prix : M et M^{me} Jean-Yves Glémot

3^{ème} prix : M et M^{me} Francis Samson



Visite Église Saint-Léonard

Dans le cadre de leur travail sur l'environnement proche, des élèves de l'école ont été accueillis pour une visite de l'église de Saint Léonard.

Fabrication des décors

Les bénévoles ont redémarré la fabrication de nouvelles décorations pour Octobre rose/Movember. Ils se retrouvent le samedi matin à l'atelier communal. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



Animation

biodiversité - 26 octobre

En lien avec l'atlas de la biodiversité communale, une animation a eu lieu à La Forge à Lire en partenariat avec le réseau Lire en Baie de la Communauté de Communes.

Les enfants ont pu observer, photographier avec les tablettes la faune et la flore de proximité. Un fonds documentaire sur ce thème a été acheté et des ouvrages peuvent être empruntés à la bibliothèque. Une exposition photo pourra être envisagée.



Novembre

Octobre rose / Movember 3 novembre

Le comité des fêtes a décidé de proposer diverses activités : marche, course, randonnée cycliste, zumba... autour d'Octobre Rose (cancer du sein) et Movember (cancers masculins).

Le comité des classes 4 a fait un don de 250 €. Le comité des fêtes a remis 1500€ à la Ligue contre le cancer et 1500€ à l'AMOH (association malouine d'onco-hématologie).



Commémoration du 11 novembre

« C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue des Flandres à la frontière Suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ».

De nombreux enfants accompagnés de leurs familles ont participé à la commémoration du 11 novembre, le devoir de mémoire passe par la transmission aux plus jeunes. Ils ont lu les noms des hommes d'Épiniac, morts pour la France mais aussi des extraits de lettres échangées entre un soldat et sa famille.



Décembre

Commémoration

Ce 5 décembre, on commémore la fin de la guerre d'Algérie avec l'association des Anciens Combattants.



Pose des décorations

Début décembre, c'est la mise en place des décorations de Noël dans les deux bourgs. Merci aux bénévoles !



Fête des Lampions

Le Comité des Fêtes a donné rendez-vous le 7 décembre pour la seconde édition de la Fête des Lampions, joie de plonger dans l'ambiance de Noël, un concours du pull de Noël, la visite du Père Noël et une restauration sur place.



Goûter des paniers du ruisseau - 14 décembre

Un goûter de Noël avec la chorale éphémère, le spectacle des « Souffleuses de rêve », un beau moment de joie et partage à l'approche des fêtes.



Temps de convivialité agents/élus 16 décembre

Fête de fin d'année rime avec convivialité, un temps est retenu, chaque année, pour partager un temps de convivialité avec les élus et les agents.



Soutien Mayotte

Ce 23 décembre, journée de deuil national en hommage aux victimes du cyclone Chido à Mayotte, temps de recueillement et minute de silence devant la Mairie à 11h.



Noël au restaurant scolaire - 20 décembre

Le Père Noël a fait un détour par le restaurant scolaire d'Épiniac...



Nativité - 24 décembre

A Epiniac, l'association « Au fil du Temps » pérennise la crèche vivante de Noël, après avoir installé celle du bourg. Merci à tous les participants et bénévoles.



Nos agents



ADMINISTRATIF

A l'accueil de la mairie, Mathilde a remplacé Marie-Aude pendant son congé maternité. Un petit Noah est arrivé en août dernier. Mathilde, du service de remplacement du Centre de Gestion, nous a quittés mi-décembre.



TECHNIQUE

Départ à la retraite
Après 28 ans passés au service technique de la commune d'Épiniac, Michel Bouillis a quitté ses fonctions pour profiter de sa retraite le 31 décembre 2024.



RECENSEMENT

Du 15 janvier au 16 février 2025, 3 agents recenseurs sillonneront la commune pour récolter les informations indispensables au recensement de la population. Tous les 5 ans (+1 an à cause du COVID), chaque commune a l'obligation d'organiser son recensement. Les 3 personnes sont :

- M^{me} Monique Glénot
- M^{me} Agnès Gringoire
- M^{me} Ophélie Lebeslour

Des habitants mis à l'honneur



Guillaume SUBTIL pour son titre de deuxième Meilleur apprenti de France 2024 en pâtisserie.



Philippe RUAUX pour sa participation à un raid humanitaire Solidar5 afin d'apporter des fournitures, jeux, matériels divers à destination des populations éprouvées du Maroc.



Patrick HUBERT pour son livre écrit à partir des lettres envoyées et reçues par son grand-père Marie Adhémar, pendant la Première Guerre Mondiale. Une séance de dédicace s'est déroulée à La Forge à Lire en juin dernier. L'ouvrage peut être acheté sur commande.



Marie BERTRAND, la doyenne de la commune qui a fêté ses 103 ans le 11 décembre dernier. Toujours souriante et heureuse de vivre chez elle !

Nouvelles entreprises



MANON ALLOUIS

- fusionanimale.fr
- fusionanimale
- Fusion Animale
- contact@fusionanimale.fr

06.14.64.48.30

SECTEUR DE SAINT-MALO, DOL DE BRETAGNE ET ALÉNTOURS DANS UN RAYON D'ENVIRON 50 KM.

Taxi Driving Solution

TAXI DRIVING SOLUTION

Département 35, transport de groupe, véhicules électriques, 7j/24h
Téléphone : 06 33 48 67 02
Mail : t.drivingsolution@gmail.com



CLAP A L'OUEST

Julien Cousin, vidéaste
Téléphone : 06 37 05 90 37
Mail : contact@clapalouest.fr



CHAUDIÈRES LOCATION

Loueur indépendant français, Chaudières Location est spécialisé dans les services de location de chaufferie mobile pour les entreprises en cas de besoin de chauffage et/ou production ECS (lors de panne, maintenance, manque de puissance, travaux, process industriel, etc.). La société propose des services complets, de l'étude à la mise en service (concept unique Plug & Play) auprès de divers métiers : Industrie (agroalimentaire, chimie-pharmacie, etc.), Tertiaire (hôpital, EHPAD, école, etc.), BTP Construction, Événementiel (salon, festival, etc.), Biogaz. De par son engagement environnemental, Chaudières Location conçoit et développe des solutions toujours plus responsables (ex. : chaudières à énergies vertes, traitement de l'eau, ...). Les équipes interviennent sur toute la France, la Belgique et le Luxembourg.

Mobile : 07 61 37 56 66
email : anthony@chaudieres-location.com
Siège social et atelier : 11 rue de la Scierie
68700 UFFHOLTZ
Tél : +33(0)3 89 26 51 91
www.chaudieres-location.com

madame / BRETAGNE

Elodie Hubert | ELOCONCIERGERIE

Elle chouchoute vos biens comme si c'était les siens

« J'e suis tombée dans la marmite des arrivées et des départs, des lits à faire, des conseils aux hôtes et du tourisme en général quand j'étais enfant, raconte Elodie Hubert. Mes parents ont travaillé dans le domaine et j'ai eu l'occasion de les aider de nombreuses fois. J'adore ce rush des entrées et des sorties. J'ai à cœur d'être une ambassadrice de ma région, du Mont Saint-Michel à Saint-Malo en passant par Dol-de-Bretagne, j'aime faire découvrir ma région et accueillir les touristes. » Après des études en hôtellerie et tourisme, elle s'est toutefois essayée à d'autres activités avant de lancer son entreprise dans le domaine, Eloconciergerie.



Elodie Hubert, Fondatrice d'Eloconciergerie.

La proximité comme credo

Ce projet longtemps mûri est la concrétisation de ses aspirations professionnelles et de son attachement profond à son territoire et aux gens. « C'est une conciergerie de proximité. Je ne cherche pas à concurrencer les grosses conciergeries de la côte.

Je veux que la proximité soit une garantie de confiance et de convivialité, aussi bien pour les propriétaires qui me confient la gestion de leurs biens que pour les locataires en quête de repos, de découvertes, de souvenirs. »

Avec Eloconciergerie, cette Bretonne de 34 ans propose donc aux propriétaires qui ont un bien en location saisonnière dans la région de lui en confier la gestion globale. Elle se charge de créer l'annonce et de la diffuser sur les différentes plateformes de location, de gérer le calendrier des nuitées, les échanges avec les voyageurs, leur accueil et bien sûr d'assurer le ménage et l'entretien du linge entre deux locations. En lui confiant les clés de leur maison, ils lui confient aussi sa rentabilité.

« Je chouchoute leurs biens comme si c'était les miens. J'ai vraiment envie d'être un relais de proximité, celle sur qui propriétaires et vacanciers peuvent compter. »

contact@eloconciergerie.fr
Tél. +33 (0)6 71 29 35 62
www.eloconciergerie.fr
© Eloconciergerie



Communiqué du 8 novembre 2



la forge à lire

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ÉPINIAC

Prix des lecteurs :

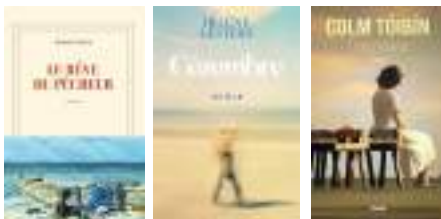
Pour le Prix des Lecteurs 2023-2024 le dépouillement des bulletins de vote a eu lieu le samedi 15 juin à la bibliothèque d'Épiniac. Les participants ont désigné leur roman gagnant : "Veiller sur elle" de Jean-Baptiste ANDREA. En 2ème ils ont choisi "La grande ourse" de Maylis ADHEMAR et en 3ème position "Les silences des pères" de Rachid BENZINE.

Le lancement de l'édition 2024-2025 a eu lieu le samedi 16 novembre, Hélène Camus nous a présenté la sélection du 21ème Prix des Lecteurs.

Vous aurez jusqu'en juin 2025 pour lire au moins 5 des 6 romans de la sélection pour pouvoir voter pour vos 3 favoris.

Liste des romans :

Le rêve du pêcheur Hemley BOUM (Gallimard)
Cézembre Hélène GESTERN (Grasset)
Long Island Colm TOIBIN (Grasset)
Jour de ressac Maylis de KERANGAL (Verticales)
Le ciel en sa fureur Adeline FLEURY (L'Observatoire)
Le soldat désaccordé Gilles MARCHAND (Les Forges de Vulcain)



Horaires

Mardi : 16h30-17h30

Mercredi : 14h - 16h

Vendredi : 16h45 - 18h45

Samedi : 15h - 17h

Tél : 02 99 80 11 36

Courriel : biblio.epiniac@orange.fr



Môm'en Baie :

Le réseau Lire en Baie a organisé, pour la 3ème année, le festival Môm'en Baie sur le thème du sport. L'inauguration de ce festival a eu lieu à Épiniac le mercredi 15 mai.

A cette occasion, la bibliothèque d'Épiniac a proposé une exposition et un atelier de Laura Lion. Cette jeune illustratrice aux éditions Sarbacane se distingue par un univers bien à elle, original et humoristique. Ces dessins fourmillent de petits personnages et de dialogues loufoques et touchants.

Les lecteurs ont eu la chance de découvrir les planches de son nouveau documentaire sur le sport (Il va y'avoir du sport) installées du 13 mai au 8 juin à la bibliothèque.

Laura Lion est également venue le mercredi 22 mai animer un atelier de dessin durant lequel les participants ont pu créer le sport dont ils rêvaient. Nous la remercions beaucoup pour ce très beau moment de partage qui fut très animé ! Les dessins ont ensuite été exposés à la bibliothèque.



Randonnée-contes :

Pendant la fête du cochon du samedi 29 juin, la bibliothèque a proposé une randonnée-contes. Cette année nous avons eu la chance d'être accompagnés en musique pendant la balade par Philippe Montade. Nous le remercions vivement de sa participation. Les enfants ont été récompensés à l'arrivée par une crêpe et une boisson.



Biodiversité :

Les communes d'Épiniac, Bagger-Pican et Dol de Bretagne ont réalisé un atlas de la biodiversité en partenariat avec Jean-Luc Toullec, naturaliste du Ruisseau Coopérative. Un répertoire des plantes et des animaux du territoire des trois communes a été établi.

Les bibliothèques de ces trois communes ont donc constitué un fonds de livres sur ce thème pour le proposer aux lecteurs du réseau. Le samedi 26 octobre a eu lieu une animation « Zoom sur une nature ordinaire ». Les enfants étaient invités à découvrir la faune et la flore et à faire des photos de leur environnement ordinaire. Nous pensons réaliser une exposition avec ces magnifiques photos et l'exposer dans la bibliothèque.

Permanence supplémentaire :

L'équipe de la bibliothèque a décidé de tester un jour d'ouverture supplémentaire, le mardi de 16h30 à 17h30, pendant le petit marché. Nous allons voir si cette ouverture intéresse les lecteurs et si nous devons la maintenir.

Le réseau et la navette :

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous ! N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Lorsque vous êtes inscrit dans une bibliothèque du réseau du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, vous pouvez emprunter dans toutes les bibliothèques ou faire venir des livres de tout le réseau grâce à la navette ! Un panel important d'ouvrages est disponible avec l'acquisition de plus de 60 000 exemplaires dont 6 000 CD/DVD.

Consommer sans modération toutes les ressources des bibliothèques et médiathèques proches de chez vous : vous pouvez consulter le catalogue et réserver vos documents en ligne sur le portail. : www.lire-en-baie.bzh

Bibliothèques & Médiathèques :

Bagner Morvan, Bagner Pican, Cherruex, Dol de Bretagne, Epiniac, La Boussac, Le Vivier-sur-mer, Pleine Fougères, Roz-Landrieux, Roz sur Couesnon, St Broladre et Sougeal.

« J'emprunte où je veux, Je rends où je veux ! »

Pour accéder au portail du réseau :

www.lire-en-baie.bzh

Mail : biblio.epiniac@orange.fr

Tél : 02.99.80.11.36

Tout l'équipe vous souhaite une bonne année 2025!

AGENCE POSTALE

La collecte de la boîte aux lettres de la Poste installée à Saint Léonard a été brutalement interrompue. Contactés, les services de la Poste ont répondu que le nombre de lettres (1 par jour) relevées n'était pas suffisant pour maintenir cette boîte. La loi exige une boîte aux lettres par commune et par tranche de 1000 habitants. Dans un souci d'optimisation, elle a été supprimée, ce que nous regrettons.

Rappel des horaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h, accès derrière la mairie.



DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé aux propriétaires de veiller à ce que leurs chiens ne puissent sortir de chez eux. Dans le cas contraire, la commune fait appel à CHENIL SERVICE pour emmener l'animal en fourrière.

Le propriétaire devra alors s'acquitter d'un paiement de 97€ (tarif 2024) afin de récupérer son animal. De plus, il est demandé aux propriétaires de s'occuper de leurs animaux afin qu'ils n'aboient pas inconsidérément.

MUTUELLE COMMUNALE

Aujourd'hui tout le monde ne peut s'affranchir d'une Mutuelle Santé adaptée à ses besoins, du fait des tarifs élevés.

Habitants de EPINIAC, votre mairie vous ouvre alors la possibilité de bénéficier d'un tarif privilégié en Complémentaire Santé à travers l'offre d'AXA « Assurance santé pour votre commune ».

Quels sont les avantages de ce tarif négocié ?

- Une réduction de 20% pour les seniors à partir de 60 ans
- Une réduction de 20% pour les travailleurs non-salariés, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales...
- Une réduction de 10% pour les salariés

L'offre est simple et accessible à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge et vous permet d'avoir une complémentaire santé couvrant les besoins de chacun. Le seul et unique critère est d'être domicilié ou de travailler sur la commune.

COORDONNEES :

Charlotte AUBRY Conseillère AXA Épargne & Protection
06 74 96 95 58 - charlotte.aubry@axa.fr

DEFIBRILLATEURS

Nous vous rappelons que 2 défibrillateurs se trouvent sur la commune :

- place de l'église à Saint Léonard
- devant la salle polyvalente d'Epiniac



USAGE DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

De plus en plus de particuliers équipent leur habitation de caméras de surveillance à l'extérieur.

Nous vous rappelons que les caméras doivent uniquement filmer votre propriété et en aucun cas, elles ne filment la voie publique. L'atteinte à la vie privée peut être punie d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.



OBJETS TROUVES

Chaque année, un nombre important d'objets trouvés est ramené à la mairie : parapluie, lunettes, vêtements oubliés, sacs, téléphone, clés ... Pensez à vous renseigner à l'accueil de la mairie.

ESCALE PAIN

Le Fournil Escale Pain est en évolution sur 2024 2025. Toujours du pain bio au levain, cuit au feu de bois les vendredis, sur commande au fournil ou via les Paniers du Ruisseau. Le dépôt est possible salle de La Forge les vendredis avec les Paniers du Ruisseau. Il est d'ailleurs possible de ne commander que du pain si l'on veut.

C'est sans engagement !

Un temps de dégustation y sera proposé début 2025.

Le fournil c'est aussi beaucoup d'animations/accueils sociaux et de loisirs, des interventions en écoles (agrément à l'éducation nationale obtenu cette année!)...

Contact : 06 69 25 90 31



FOURNIL DE LA CROIX DE PIERRE

Magasin ouvert à la ferme le mardi après-midi 16H-18H et le vendredi 16H - 19H. Possibilité de passer commande de préférence par sms au 07.88.75.49.83.



FERME DE KER LANNOUE

FROMAGERIE FERMIERE

Contact : 07 86 83 23 75

Pour récupérer les commandes à la ferme, 2 Lannoué EPINIAC :

- Mardi de 17h à 19h
- Vendredi de 15h30 à 19h



LES JARDINS DE NICOLAS

Nicolas Robinet s'est installé en septembre 2020 sur une ferme basée au 5 La Basse Bouillière sur la commune d'Epiniac. Il produit des légumes de saison en agriculture biologique sur 7 ha de plein champs et 15 serres tunnel, accompagné de sa femme, 2 salariés saisonniers (de mars à octobre) et des étudiants l'été.

Nous organisons une vente à la ferme chaque vendredi de 15h à 19h de l'ensemble des légumes produits sur place : fraîcheur garantie. De plus, afin d'écouler notre production, nous vendons nos légumes à différentes Biocoop, à plusieurs restaurants scolaires, à des grossistes et aussi nous participons au marché de Cesson Sévigné, les mercredi et samedi.

Afin de subvenir à la demande grandissante en légumes bio, nous continuons notre agrandissement en montant de nouvelles serres et nous recherchons de nouveaux champs à cultiver.

Contact : 06 72 80 10 66.



RAINGO

La ferme de Raingo, vous accueille dans le bourg de 16h30 à 19h.

Vous y trouverez notre production de



boucherie charcuterie en Agriculture Biologique.

Alcide et Pauline

LE COMPTOIR

BAR - RESTAURANT - TABAC

Jean-Luc et Annie Arondel

Village de St Léonard

Tél. 02 99 48 09 81 - 07 87 37 93 93

e-mail : lecomptoir.stleo@orange.fr

LES PANIERS DU RUISSEAU

Les Paniers du Ruisseau débarquent dans le bourg d'Epiniac !

Suite à l'accord de la mairie d'Epiniac, que je remercie vivement, la coopérative le Ruisseau, située à la Bigotière, a ouvert un dépôt de collecte des paniers à la salle de la Forge.

Ayant toujours pour objectif, plus que jamais, de promouvoir une alimentation de proximité, saine, locale et durable sur le territoire, nous espérons permettre aux habitants d'Epiniac et alentours d'avoir accès à une belle diversité de produits locaux, respectueux de l'environnement.

C'est comme une épicerie de proximité, vous êtes accueilli avec le sourire de la vendeuse bénévole, sauf que vous faites vos courses avant de rentrer dans le magasin en passant commande sur le site panier.leruisseau.bzh La plage horaire de distribution, 16h30-18h30, permet aux parents d'élèves, aux personnes rentrant du travail et autres, de venir chercher leur panier avant de rentrer à leur domicile.

A noter dans vos agendas : le 31 janvier 2025, une dégustation est prévue en présence de producteurs dans la salle à partir de 16h30. Venez goûter leurs produits et échanger avec eux !

Nathalie Uguen, coordinatrice alimentaire du Ruisseau

Contact : : 06 63 27 74 16



LES ORMES

Le Club-House du Domaine des Ormes : une vue imprenable, une cuisine savoureuse

Découvrez cet authentique restaurant offrant une vue panoramique sur le château des Ormes et une partie du Golf 18 trous. C'est l'endroit parfait pour un déjeuner détendu ou une soirée agréable !

À la carte ou en menu, choisissez la formule adaptée à toutes vos envies ! Les savoureux mets proposés sont concoctés à base de produits locaux, pour un véritable régal.

Le Club-House vous accueille toute l'année : déjeuners et dîners, selon les saisons. Pour en savoir plus, réservez votre table au 02 99 73 53 35, le restaurant vous attend pour un moment convivial et gourmand !

PERMIS DE CONSTRUIRE 2024

2 Lannoué	Extension de stabulation vaches laitières et d'un hangar de stockage, construction d'un appentis et pose de panneaux photovoltaïques
10 La Ville Jean	Extension de l'habitation.
17 Cadran	Construction d'un garage
La Grande rue	Construction d'un hangar agricole, d'un local technique et pose de panneaux photovoltaïques
La Croix de Pierre	Construction d'un hangar de stockage et extension de la stabulation
3 Rue de la Masse	Extension d'une maison individuelle et création d'une annexe
2 Mi-Voie	Construction d'un garage, d'un carport et de box à chevaux
2 Lotissement le Courtil de la Fontaine	Construction d'une véranda

DECLARATIONS PREALABLES 2024

2 Lannoué	Pose de panneaux photovoltaïques
9 chemin de la Jannais	Pose de panneaux photovoltaïques
5 Lotissement le Courtil de la Fontaine	Construction d'un garage
Pature de la Haute Porte	Implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile, d'une zone technique et d'une clôture
2 Les Longchamps	Pose de panneaux photovoltaïques
2 La Chérulais	Modification et création d'ouvertures
1 rue de la Rangée - Saint-Léonard	Création d'ouvertures
Le Clos de la Forge	Coupes et abattage d'arbres
La Petite Jannaie	Coupes et abattage d'arbres
2 Résidence les Châtaigniers	Construction d'un auvent
10 Le Douet des Roches	Ravalement de façade
Rue de la Cour Es Gelée	Division en vue de construire
4 Le Chausis Veillard	Ravalement de façade
2 rue de la Butte - Saint-Léonard	Modification d'ouverture
10 Le Breil	Création d'une ouverture
Rue de la Barbière	Modifications des chiens assis
9 rue du Domaine	Pose de panneaux photovoltaïques
4 bis La Foltièrre	Construction abri de jardin et pose de clôture
7 Haute Porte	Création d'ouverture
29 Le Breil	Réfection de la toiture
16 résidence du Douet	Création d'une ouverture
7 Cadran	Création d'une terrasse surélevée
1 La Bigotière	Construction d'un abri de jardin
12 Le Chauchix Vert	Changement d'ouvertures
4 rue du Presbytère	Pose de panneaux photovoltaïques
5 le Chauchix Veillard	Pose de panneaux photovoltaïques
Lannoué	Pose d'un transformateur
4 la Ville Jean	Changement d'ouvertures
6 Résidence du Douet	Changement d'ouvertures
9 Résidence des Châtaigniers	Pose d'un portail

Lien du guichet numérique des autorisations d'urbanisme pour les dépôts en ligne :
<https://gnau.megalix.bretagne.bzh/ccbr/gnau/?ref=CCDOL#/>

RAPPEL SUR LES RÈGLES DE DECLARATION D'URBANISME

Le règlement général de protection des données nous autorise à publier les noms ou les adresses des pétitionnaires. Toute utilisation du sol est soumise à autorisation : déclaration préalable ou permis de construire. Toute démolition, modification d'ouverture ou d'aspect extérieur est soumise à déclaration préalable, de même que la construction de piscine, véranda, carport. Pensez à déposer à la mairie les trois exemplaires de votre achèvement et la conformité des travaux lorsque votre projet est terminé.

Services de la commune

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES 2025

SALLE POLYVALENTE		Commune	Hors Commune
Particuliers	Journée	357 €	474 €
	2e journée	197 €	239 €
	Vin d'honneur	75 €	108 €
Associations	Repas	131 €	204 €
	Journée	109 €	
Coopératives et autres organismes		204 €	
Entreprises		474 €	
Frais de chauffage		0.60 € le kWh	
Caution		1000 €	

La salle polyvalente est mise à disposition avec un vidéoprojecteur et deux micros

La gratuité de la salle pour :

- Les activités de l'école, sur le temps scolaire
- Le Téléthon et Octobre Rose
- Pour les associations : 1^{ère} gratuité puis 1 gratuité toutes les 5 réservations

SALLE DE LA MOTTE		Commune	Hors Commune
Particuliers - salle bleue <i>Location jusqu'à 21h</i>	Repas froid	110 €	165 €
	Vin d'honneur, cérémonies et réceptions après obsèques	55 €	88 €
Associations - salle bleu et salle verte	Journée complète	Gratuit	66 €
	Demi-journée		35 €
	Activités annuelles - 1 à 4 séances par mois		255 €
	Activités annuelles - 4 séances ou plus par mois		510 €
Caution		500 €	

Salle de la Forge

1 jour	10 €
2 jours/week-end	20 €
1 semaine	30 €
2 semaines	50 €

Repas cantine

Enfant	3,35 €
À partir du 3 ^{ème} enfant	1,68 €
Adultes	5,25 €
Personnel communal	3,35 €

Tarifs funéraires 2025

1) Les concessions :

Concession trentenaire de 2 m ²	150.00 €
Concession trentenaire de 4 m ²	300.00 €

2) L'espace cinéraire :

Case columbarium 15 ans	650.00 €	Cavurne(avec ou sans stèle) 15 ans	460.00 €
Case columbarium 30 ans	980.00 €	Cavurne (avec ou sans stèle) 30 ans	660.00 €
Jardin du souvenir, dispersion des cendres	gratuit		

Commerces ambulants

Prix par passage pour un emplacement de 5 m² 2 €
Branchement électrique - Forfait en supplément par passage 3 €

Pour les habitants de la Commune d'Épiniac :

- Mange-debout 10 € pièce
- Stands 15 €
- 1 table et 2 bancs 8 €
- Caution pour les mange-debout 200 €

Pour les associations :

- Gobelets eco cup 1 € par écocup manquant.
- Trois barnums et une sono peuvent être mis à disposition des associations communales.
- Pour le remplacement en cas de dommages, facturation au tarif en vigueur au moment de la location (voir règlement)

ETAT CIVIL 2024

21 Naissances

Certains parents n'ont pas souhaité publier la naissance de leurs enfants.

QUÉMERAIS Gustave	Né le 9 janvier
GANDON Baptiste	Né le 10 janvier
LAURENT Mahé	Né le 7 février
LEMARIÉ Sacha	Né le 18 mars
LEMARIÉ Mia	Née le 18 mars
DECKER Charlie	Née le 20 mars
LOISEL Charly	Né le 18 juillet
DERRIEN Amaury	Né le 23 juillet
LEROY Anouck	Née le 13 septembre
LECHARPENTIER Léandre	Né le 17 octobre
RENOU Yaëlle	Née le 19 octobre
DELINCHANT Ana	Née le 28 octobre
BREBEL Giulia	Née le 7 novembre
POULEN Mahé	Né le 15 novembre

12 Mariages

La publication des mariages est faite avec l'autorisation des époux.

LANGRAND Bruno, menuisier et	Le 18 mai
BERTHIER-MONTFROND Valérie, acheteuse produits de la mer	
LECOURTOIS Frédéric, ouvrier agricole et	Le 25 mai
VILLALARD Chloé, technicienne de laboratoire	
RAITIF Nicolas, maître d'hôtel et	Le 08 juin
PERRIER Benoît, employé de commerce	
HAMON Jessy, responsable vivier en grande distribution et	Le 22 juin
PIOT Océane, chargée d'accompagnement	
BREBEL Steeve, gestionnaire d'applications et	Le 22 juin
LEBESLOUR Wendy, assistante commerciale	
TAVET Alexandre, chargé de clientèle et	Le 24 juin
CHAMIOT-MAITRAL Camille, gestionnaire locative	

PERRÉE Jérémy, chauffeur TP et	Le 06 juillet
COQUEMAN Amélie, agent de fabrication	
MOREAUX Alain, retraité et	Le 13 juillet
BOUAISSIER Véronique, adjoint technique territorial	
PICHONNET Mathieu, assistant de vente et	Le 13 juillet
LE MEUR Pauline, gardienne de la paix	
ALOCHE Jason, chauffeur routier et	Le 12 octobre
JARRET Mélanie, assistante administrative	
COUSIN Julien, vidéaste et	Le 23 novembre
MARBOUTY Victoria, formatrice	

2 Pacs

TURCAS Kelig et BURGOT Lucie	Le 03 mai
HAIRAN William et ROUAULT Sarah	Le 31 octobre

11 Décès

Seuls les décès survenus sur la commune, ou des personnes domiciliées sur la commune au moment de leur décès, sont inscrits sur le registre des actes d'état civil.

GAUDIN Marc	Décédé le 4 janvier
MENIER Isabelle née GENCEY	Décédée le 3 février
FLEURY Raymond	Décédé le 9 février
PICOT Joseph	Décédé le 20 mars
BERGUE Stéphane	Décédé le 12 juillet
DORIN René	Décédé le 29 août
HENRION Anne-Marie née VARGAS	Décédée le 10 octobre
GRISON Lionel	Décédé le 13 novembre
MASSON Marie née JUHEL	Décédée le 28 novembre
VIGOUR née CLOLUS Simone	Décédée le 15 décembre
BELAN Rémi	Décédé le 25 décembre

MANIFESTATIONS 2024

JANVIER

5 :Vœux
 21 : Assemblée générale du club des aînés
 24 :Assemblée générale de l'UNC
 25 et 26 :Théâtre Fous du Coucou
 31 :Dégustation Paniers du Ruisseau
 16h30, La Forge

FEVRIER

1 et 2 :Théâtre Fous du Coucou
 4 :Belote – Club des Aînés
 8 et 9 :Théâtre – Les Fous du Coucou
 22 :Repas et soirée Mathéo – ASSP
 25 :Repas - Club des aînés
 28 : Assemblée générale – Manjous d'la sabotée

MARS

1 :Carnaval du comité des fêtes
 4 : ...Concours de belote - Club des aînés
 7 et 14 :Spectacle cirque
 29 et 30 : Théâtre Jeunes Fous du Coucou

AVRIL

20 :Tournoi de Pâques ASSP
 29 :Repas - Club des aînés

MAI

8 :Commémoration - UNC
 10 :Concours de pêche - UNC
 17 : ...Assemblée générale et repas - ASSP
 25 :1^{er} marché de St Léonard - ADL

JUIN

8 : Tour de Bretagne des véhicules anciens
 15 :Kermesse de l'école
 17 :Repas Grillades - Club des aînés
 27 : Fête de la Musique - Détente et Loisirs
 28 : Fête NiF NAF NIOUF - Comité des fêtes
 ?? :Concours de palets par l'UNC

JUILLET

Marché de St Léonard tous les dimanches de 9H à 14H pendant l'été

14 :Balade - Association Au fil du temps

SEPTEMBRE

20 :Classe 5

OCTOBRE

7 :Repas - Club des aînés
 18 :Repas - CCAS
 21 :Belote – Club des Aînés
 25 :Couscous Paëlla - ASSP

NOVEMBRE

2 :Mouvement – Comité des Fêtes
 11 :Commémoration – UNC
 15 ou 16 :Concert - Coeur de Vesins
 25 :Repas Club des Aînés

DÉCEMBRE

5 :Commémoration Algérie - UNC
 6 : ...Fête des Champions - Comité des fêtes
 24 :Crèche de Noël

L'eau de pluie et ses incidences

En cette année 2024, les précipitations ont été conséquentes, parfois intenses sur un court laps de temps, très localisées, faisant suite à un hiver et un printemps déjà très humides. Les conséquences sont multiples : des coulées de boue impactant chaussées, fossés, parcelles agricoles voir des maisons individuelles.

Dans ces conditions, il faut nous adapter de manière durable pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol et ralentir son écoulement.

Chacun à son échelle peut intervenir (particuliers, agriculteurs, collectivités, entreprises) en changeant la perception que l'on a de l'eau. Il ne faut plus chercher à évacuer l'eau le plus rapidement possible, ce qui décale finalement le problème plus en aval (effet entonnoir) et ce qui limite l'eau disponible en saison estivale (manque d'eau et sécheresse), mais au contraire, il faut créer des aménagements permettant à l'eau de s'infiltrer tout en limitant la quantité d'eau qui sort des parcelles.

En milieu rural, l'une des solutions les plus efficaces est de restaurer ou créer des haies fonctionnelles, constituées de différentes strates de végétations. D'autres solutions sont également à envisager pour améliorer la maîtrise des eaux pluviales, comme la suppression des entrées de champs en bas de parcelle, la création de fossés « aveugles », ou encore le curage différencié et alterné dans le temps des fossés en limites de voirie... Ces aménagements favorisent l'infiltration de l'eau en profondeur dans le sol, permettant ainsi d'alimenter les nappes et les cours d'eau durant l'été. Cela répond à un autre enjeu qui est celui de la préservation de la ressource en eau, notamment face aux épisodes de sécheresse qui eux aussi auront tendance à se multiplier.

La Communauté de Communes mène à travers sa stratégie territoriale en faveur du bocage trois programmes. Les programmes de plantations Breizh Bocage et programme libre, qui permettent de restaurer et de densifier le maillage des haies bocagères rapidement. Et un programme de suivi de régénération naturelle. (Plus d'info : contacter le service environnement de la communauté de communes)



Service collecte des déchets

Horaires de la déchetterie de Dol de Bretagne :

- Pour les particuliers :**
 - Lundi, mardi, vendredi de 14h à 17h45 (16h45 en horaire d'hiver)
 - Mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45 (16h45 en horaire d'hiver)
- Pour les professionnels :**
 - Mardi et vendredi de 8h à 11h45.

CALENDRIER DE COLLECTE 2025					
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D
2 J	2 D	2 M	2 M	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 V
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 L
7 M	7 V	7 V	7 L	7 S	7 S
8 M	8 S	8 M	8 M	8 D	8 M
9 J	9 D	9 D	9 V	9 L	9 D
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 D	11 M	11 J
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 S	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 V	16 L	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 D	18 M	18 J
19 D	19 M	19 M	19 S	19 V	19 V
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 S	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D
30 J	30 D	30 D	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L	31 L	31 S	31 J	31 M

CALENDRIER DE COLLECTE 2025					
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D
14 L	14 V	14 D	14 M	14 V	14 S
15 M	15 S	15 L	15 M	15 S	15 L
16 M	16 S	16 M	16 M	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 D	27 J	27 M	27 S	27 J	27 S
28 L	28 V	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 S	29 L	29 M	29 S	29 L
30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D	31 V	31 V	31 M	31 M

Évènement national : « Semaine petite Enfance » 2025

Comme chaque année, la Communauté de communes participe et organise sur 15 jours un temps fort « Petite enfance », du 15 mars au 29 mars 2025.

Cette année, le thème « Encore ! Jouer à l'infini » nous invite à vivre une expérience de lâcher-prise, durant laquelle nous laissons aux enfants le temps de la répétition, et l'émergence de la créativité.

Qui sait, l'inattendu pourrait bien provoquer chez les adultes aussi quelques « encore ! » surpris et joyeux...

Durant 15 jours, plusieurs animations seront proposées dans les différentes

communes du territoire, pour les petits et les plus grands... (avec la collaboration des médiathèques, ludothèques, ACM, DRE et crèches du territoire)

Cette quinzaine se terminera en beauté par une matinée dédiée aux familles.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions :

Service Petite Enfance

rpe@ccdol-baiemsm.bzh

02.99.48.79.54 / 06.70.10.47.59 /

06.33.67.86.98



Môm'en Baie

En tout, ce sont plus de 700 enfants qui ont participé à Môm'en Baie en 2024. En 2025, Môm'en Baie aura lieu du 28 avril au 24 mai avec des actions dans votre bibliothèque et dans les communes aux alentours. Retenez déjà les dates !



Recyclerie

HORAIRES DE LA RECYCLERIE :

magasin et dépôt

La recyclerie "Recycl'Et Vous ? " située 2 rue de La Ronceraie à Dol de Bretagne vous accueille les **mercredis et vendredis de 14h à 17h, les samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.**



Trophée des écoliers cyclistes 2024

Dans le cadre de l'évènement national « mai à vélo : pour adopter le vélo...pour la vie ! », soutenu par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des sports, la Communauté de communes a invité les écoles primaires à participer à la quatrième édition du trophée de l'écolier cycliste.

Du 26 au 31 mai 2024, chaque directeur et directrice d'école a comptabilisé le nombre de vélos stationnés dans son établissement pendant l'opération.

L'école ayant comptabilisé le plus de vélos par rapport au nombre d'élèves inscrits se voit remettre un trophée offert par la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel.

Le trophée a été décerné au mois de juin à l'école Simon Sirodot de la commune de Mont-Dol.

Sensibilisation au bon usage des écrans !

Du 13 au 22 mai 2025 aura lieu le défi « semaine sans écran » à l'échelle nationale. Des dizaines de collectivités locales, des centaines de crèches, d'écoles, de collèges et de lycées proposeront aux jeunes qu'ils accueillent de se passer d'écrans de loisirs avec l'aide des familles, des associations et des acteurs de prévention.

Les services du pôle Enfance et Citoyenneté de la communauté de communes sont sensibles à ce sujet et promeuvent tout au long de l'année, une consommation responsable des outils numériques.

Durant le printemps 2025, plusieurs actions de sensibilisation seront conduites auprès des publics enfants/adolescents et, également, auprès de nous, parents qui sommes les premiers éducateurs de nos enfants ! Délimiter la frontière qui sépare les différents écrans : ceux qui rendent service et ceux qui asservissent, est indispensable pour le bien-être de tous et les retombées sur le climat scolaire et le resserrement des liens familiaux sont réelles.

Appel à projets Tiers Lieux

Chaque année, la Communauté de communes lance son appel à projets Tiers Lieux. Associations et porteurs de projets, vous pouvez soumettre votre candidature et bénéficier d'un soutien pouvant aller jusqu'à 5 000 € par projet.

Un tiers lieu, c'est quoi ?

C'est l'endroit où l'on se rencontre, où l'on partage et où l'on crée ensemble. Un lieu vivant, ouvert à tous, pour des projets collectifs, sociaux et culturels. Ces espaces créent du lien social, favorisent l'échange et offrent des services de proximité essentiels. En encourageant la diversité, l'inventivité et le « faire ensemble », ces lieux répondent

aux besoins émergents de leurs communes et renforcent la vitalité locale.

Pour plus d'informations sur l'appel à projets, les critères d'éligibilité, et le processus de candidature, rendez-vous sur <https://www.ccdol-baiemsm.bzh/tiers-lieux/>



Le Syndicat des Eaux de Beaufort se lance dans l'expérimentation !

Dans le cadre de son plan de résilience 2024-2030, les Eaux de Beaufort se lancent sur une démarche vertueuse d'anticipation des manques d'eau en travaillant à l'échelle du quartier sur l'ensemble de son territoire.

Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le syndicat des Eaux de Beaufort vous fera vivre l'expérience d'un abaissement de la pression de votre alimentation en eau potable. Chaque test s'accompagnera d'une campagne de formation individuelle, par un porte à porte, avec distribution de limiteur de débit de douche, sablier de douche, et flyers d'informations sur :

- Où vont nos volumes ?
- 3 types de volumes (essentiels, techniques et loisirs)
- Le Réducteur de pression réglé à 1,5-2 bars
- Comment prendre une douche avec 10-15 litres ?

Dans quel but ?

Vous préparer aux périodes de sécheresses et gagner des volumes quotidiennement (décaler la date de coupure d'eau).

Sensibiliser la population aux économies d'eau et se préparer à un éventuel plan ORSEC ; une population préparée et ayant déjà vécu l'expérience de la limitation de l'accès à l'eau potable nous permet de nous sentir prêt et, d'adapter notre logement et quotidien.

Que se passe-t-il quand on réduit la pression ?

L'eau coule toujours mais à tout petit débit.

On adapte ses usages et on prend conscience de l'importance de l'eau dans son quotidien.

L'eau est précieuse, préservons là !



**Syndicat des Eaux de Beaufort – 32 Rue de la Rouelle
CS52001 – 35120 DOL DE BRETAGNE**

**Tél : 02.99.40.08.33 – contact@eaux-beaufort.fr
www.eaux-beaufort.fr**



Le Syndicat Intercommunal des eaux de Landal

Pour tous renseignements, voici le lien du site internet du Syndicat intercommunal des eaux de Landal : www.silandal.fr.

Hôtel d'entreprises EnergieBaie

1 PA Le Point du Jour
35610 St Georges de Gréhaigne
Horaires d'accueil :
Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi 8h30 à 12h30
Téléphone : 02 99 80 04 45,
contact@silandal.fr

L'assainissement des eaux usées constitue un enjeu majeur en termes de santé publique et d'équilibre écologique.

Chaque année, environ 361 877 m³ d'eaux usées sont collectés auprès des 2904 abonnés répartis sur dix communes.

Le processus mis en œuvre pour préserver la qualité des ressources se déroule en trois étapes clés :

- **La collecte**, grâce à un réseau d'assainissement constitué de 70 km de canalisations qui acheminent les eaux usées vers les douze stations de dépollutions du Syndicat dont la gestion est confiée à Véolia.
- **La dépollution** des eaux usées collectées dans une station afin que les rejets en milieu naturel soient conformes aux normes fixées par la législation.
- **Le retour en milieu naturel** de l'eau traitée, sans compromettre l'équilibre environnemental.



Signature du contrat d'assainissement de Landal

Le syndicat de Landal a renouvelé sa confiance à Veolia, pour la gestion du service public de l'assainissement, pour une durée de 5 ans (jusqu'en 2029). Le contrat prévoit entre autre l'entretien et la surveillance des installations, la gestion patrimoniale et la continuité du service qui inclut la mise en place d'un service d'astreinte pouvant être contacté en cas d'urgence 24h/24 et 7j/7.



Le SBCDol et le Syndicat Mixte Littoral (SML) alertent les élus locaux, les gestionnaires du Marais et les acteurs professionnels sur les conséquences du changement climatique en Baie et les risques hydrogéologiques dans le Marais de Dol.



Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBC DOL) a engagé des travaux de suppression de points d'eau et de restauration des milieux aquatiques pour améliorer la qualité de l'eau s'écoulant jusqu'à l'étang de Beaufort.

Un premier bilan a été réalisé sur la qualité des eaux littorales en baie du Mont Saint Michel.

Le SBCDol soutient les professionnels agricoles du territoire en travaillant sur la coordination de leurs demandes de MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques)

Besoin d'infos, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)

1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE

02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr

www.sage-dol.fr - @SBCDol

Graine de Pirate

Un voyage haut en couleurs dans la crèche Graine de Pirate

Cette année, la crèche Graine de Pirate s'illumine ! En effet, pour encourager la créativité, l'apprentissage et l'éveil sensoriel des tout-petits, la crèche propose des journées à thème autour d'une couleur différente chaque mois. Ce thème des couleurs inspire des journées riches en découvertes pour les enfants.

En septembre, le jaune a été à l'honneur ! Les enfants ont exploré cette couleur joyeuse à travers des jeux, des affiches et même des vêtements. Ce mois-ci, c'est l'orange qui prend le relais, toujours avec des activités

ludiques et des éléments de décoration éclatants. Ainsi, les professionnels et les enfants plongent dans une ambiance chaleureuse et automnale.

Ces journées thématiques permettent aux enfants de mieux percevoir et reconnaître les couleurs, tout en s'amusant dans un cadre stimulant et bienveillant.

Infos pratiques :

Horaires d'ouverture :

7h à 19h, du lundi au vendredi

Capacité d'accueil : 20 berceaux

En savoir plus sur

<https://lescrechesdeal.com/creche-depiniac/>



Espace Jeunes Epiniac

Les vendredis de 17h à 19h30, l'Espace Jeunes d'Epiniac est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans qui souhaitent se retrouver à la Salle de la Motte pour échanger, discuter, partager, vivre des animations à travers des activités sportives, culturelles ou encore lors de sorties.

L'Espace Jeunes d'Epiniac fonctionne sous l'égide de la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, qui gère également sur le territoire d'autres structures jeunesse loisirs comme l'Espace Jeunes de Dol de Bretagne, de Pleine-Fougères, du Mont-Dol/Baguer Pican ou encore celui du Vivier-sur-mer.

Pour s'inscrire, le jeune doit être en sixième ou être dans l'année de ses 12 ans. Un dossier d'inscription doit également être rempli par le jeune et ses responsables légaux afin d'accéder au local. Enfin, une cotisation annuelle de 20 euros est demandée aux familles. Renouvelable à partir du 1er septembre de chaque année, cette cotisation donne accès à tous les Espaces Jeunes de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

L'espace jeunes est un endroit où les jeunes peuvent rencontrer de nouvelles personnes, profiter ensemble des activités proposées par l'animateur Aurélien mais aussi mettre en œuvre des projets.

Au cours de l'année, des activités diverses et variées sont mises en place telles que des activités sportives, culturelles, une sortie au laser game de Montgermont, au bowling de Dinan, au trampoline parc de la Mézière... Dans la salle de la Motte, des animations sont proposées comme des tournois de tennis de table, de fléchettes, jeux de société.

Ainsi, depuis la rentrée scolaire de septembre, l'espace jeunes a accueilli une vingtaine de jeunes et attend de nouveaux participants pour cette année 2025. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Aurélien et à vous inscrire pour venir nous rejoindre.

Nous vous attendons donc à la salle de la Motte afin de vous joindre au groupe où la convivialité et la bonne ambiance sont présentes pour rencontrer de nouvelles personnes et participer aux activités proposées.

Bonne année 2025 à vous !

Aurélien NAY - Responsable de l'Espace Jeunes d'Epiniac

Téléphone : 06 33 23 04 87

Mail : aje@ccdol-baiemsm.bzh

Instagram : [espacesjeunesdoltstmichel](https://www.instagram.com/espacesjeunesdoltstmichel)



Bilan frelons asiatiques

Au 30 juin 2024, 18 nids ont été détruits sur le territoire de la Communauté de Communes, soit une tendance très en baisse, en raison notamment de la météo défavorable aux hyménoptères. (124 nids en 2022 et 91 nids en 2023)

Pendant la campagne de destruction, appeler la mairie si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques. Un agent passera puis la FGON sera prévenue.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

ACCA

Notre association compte environ 75 adhérents, qui prennent plaisir à venir chasser sur le territoire de l'ACCA. (*association communale de chasse agréée*)

Cette année, 2 manifestations ont été organisées

- le concours de pêche à l'étang des Landes par une journée magnifique
- le ball trap organisé à la Brosse

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année.

En illustration : une photo de notre concours de pêche et la seconde représente une collaboration avec la mairie : les chasseurs ont répondu présent pour aller nettoyer notre magnifique massif forestier des Landes. Ce fut une matinée très agréable avec beaucoup de déchets récupérés. Le conseil d'administration se joint à moi ainsi que l'ensemble des chasseurs pour vous souhaiter une très bonne année et santé 2025 !

Président : Jourdan Gilles

Vice-président : Billot Didier

Trésorier : Yger Philippe

Vice trésorier : Gautrais Alexy

Secrétaire : Petitpas Patrick

Représentants agricoles : Ollivier Alain, Bouillis Rémi, Quémérais Samuel



A.P.E.L

Chers Épiniacaises et Épiniacais,

L'équipe de l'APEL (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre) de l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur est ravie de partager avec vous le bilan de cette année. Grâce à l'implication des parents et à une belle dynamique collective, nous avons pu organiser de nombreuses actions au profit des projets de l'école.

Avec l'aide des familles, nous avons mené des ventes de chocolats, de sapins, et de gavottes, qui ont permis de financer plusieurs activités importantes. Ces fonds ont contribué à des moments mémorables pour les enfants, comme le Carnaval, le ravitaillement des Jeux Olympiques scolaires, ainsi que l'exposition de sensibilisation au handicap, présentée par l'APEL 35. Cette exposition a offert aux élèves une belle ouverture sur le respect des différences et l'inclusion. Pendant la période des fêtes, nous avons également organisé le concert des lutins, un moment festif et joyeux qui a enchanté petits et grands.

Nous souhaitons remercier sincèrement la mairie d'Épiniac pour son soutien constant, l'équipe pédagogique de l'école pour son engagement quotidien, et l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) qui est à nos côtés pour chaque événement. Un grand merci à tous les parents et habitants d'Épiniac pour leur participation et leur soutien. Que ce soit en achetant des produits, en rejoignant les événements, ou simplement en partageant leurs encouragements, chacun contribue à faire vivre cette belle dynamique autour de l'école.

L'année 2025 s'annonce tout aussi riche en projets ! Nous préparons déjà de nouvelles activités festives, pédagogiques et culturelles pour continuer à enrichir la vie scolaire et à renforcer les liens entre l'école et notre commune.

Merci à tous pour votre soutien et votre enthousiasme !

L'équipe de l'APEL de l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur

Président : Florian Regnault (06 08 86 60 21)

Trésorier : Pierre Cogné (06 14 69 76 92)

Secrétaire : Sabrina Briand (06 31 36 56 05)



Arc en Ciel

Notre association « L'Arc-en-Ciel » a pour but de permettre à tous les adultes, d'Epiniac ou des environs, de découvrir le dessin et la peinture ou de progresser dans ces loisirs.

Nous nous retrouvons à la Salle Verte de La Motte le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois, de 18h à 20h.

Michel BOUDIB, artiste confirmé, nous encadre de façon très personnalisée, ce qui nous aide énormément.

Les 27 et 28 février 2024, nous avons organisé un stage de 2 fois 3 heures, sur le thème BD – Manga, pour les jeunes à partir de 10 ans. Pourra-t-il être renouvelé ? Il est trop tôt pour se prononcer.

Le 20 juin 2024, le groupe des adultes a clôturé la saison par un atelier en plein-air dans le bourg de Broualan.

Nous avons repris nos activités fin septembre avec une dizaine de participants en reprenant les techniques de base en 3 étapes :

- dessin, fusain et pastel,
- aquarelle,
- huile et acrylique.

N'hésitez pas à nous rejoindre que vous soyez débutants ou pas. Il est possible de commencer à tout moment de l'année. Vous pouvez nous contacter pour obtenir des renseignements et le calendrier 2024 - 2025. Nous pouvons vous fournir le matériel de base pour commencer.

Renseignements :

02 99 80 07 20 ou 02 99 73 49 48 ou associationlarcenciel@gmail.com



Les Manjous d'la Sabotée

«Les manjous d'la sabotée» (mangeurs de lieues) est un club de randonneurs qui donne rendez-vous tous les mardis et jeudis matins, devant la salle polyvalente, afin de découvrir à chaque fois un parcours d'un dizaine de kilomètres à Epiniac et dans les environs (co-voiturage de 15 à 30 mn maximum).

Quelques variantes: la journée mensuelle rando à la carte (15 à 18 km) avec pique-nique ou restaurant, quelques nocturnes...

La collecte des journaux, qui sont remis à la Sté Cellaouate par l'intermédiaire de l'ESAT UTOPI de Dol, a représenté cette année un total de 1,46 tonne pour un montant de 102 €. Nous affectons cette somme chaque année à une association caritative de la commune.

Le ramassage des déchets continue à être effectué au minimum une fois par trimestre..



Hélo ! Danse

L'association entame sa 8ème saison sur la commune d'Epiniac et propose des cours de danse à partir de 4 ans ainsi que du Pilates. La saison de Danse se clôture par deux soirées de Gala qui auront lieu le vendredi 6 et samedi 7 juin 2025 au centre culturel de l'Odyssée à Dol-de-Bretagne.

Les cours sont complets pour cette saison mais n'hésitez pas à nous contacter ou à surveiller notre site à partir de la mi-juin 2025.



Au fil du temps

Les commerces et ateliers dans les années 1950 à St Léonard

Pour ceux qui comme moi, sont nés à la campagne, en Bretagne, quelques années après la fin de la seconde guerre mondiale, leur enfance a certainement été marquée par un mode de vie que l'on pourrait qualifier d'ancestral et qui a disparu progressivement au tournant des années 1960. C'était l'époque des chevaux, des charrettes en bois et de l'eau tirée à la pompe ou directement au puits. Le village de St Léonard avec son église, son école, ses châteaux avec étangs, ses fermes, ses commerces et ses ateliers constituait tout notre univers de vie. La relation avec le monde extérieur se faisait épisodiquement avec la venue de marchands ambulants (vêtements, viande, poissons ...), de voyageurs de commerce ou encore au cours de rencontres au marché de Dol lorsqu'on s'y rendait en car le samedi matin. Dans ma famille cependant on achetait le journal "Le rassemblement" une fois par semaine mais il n'y avait pas de radio et encore moins, bien sûr, de télévision.



La paroisse de St Léonard avait la chance d'être à cheval sur 3 communes et son bourg bien situé tout près du croisement de La Croix de Bois (2 grandes routes départementales) attirait de nombreux chalands. Sur le plan du centre bourg en annexe ci-jointe figurent 13 lieux numérotés de commerces ou d'ateliers. Au dessous du plan en report de chaque numéro sont indiquées pour chaque lieu : l'activité principale, la dénomination ainsi que l'adresse exacte de nos jours. Dans chacun de ces lieux, il pouvait y avoir plusieurs activités et c'est ainsi que dans ce petit village d'un peu plus de 200 habitants, on trouvait alors 6 débits de boisson, 4 épiceries dont deux ayant un rayon bazar, une ayant un rayon tabac-journaux et une ayant un service de couture, 1 commerce de chaussures avec un rayon de mercerie ainsi qu'une cabine téléphonique, 1 cordonnerie, 1 boulangerie, 1 boucherie, 1 salon de coiffure pour hommes, 2 ateliers de charbonnerie dont l'un commençait à se convertir à la charpente et à la menuiserie, 2 forges avec ferrage des chevaux et enfin 1 scierie mécanique. De plus à quelques dizaines de mètres du bourg, vers La Croix de Bois, il y avait un commerce de vente et réparation de cycles tenu par Gaston Plihon. Une centaine de mètres plus loin, sur la route de Dol, on trouvait l'atelier de bourrellerie et de fabrique de

Plan du centre bourg de St Léonard

Commerces et ateliers dans les années 1950



- (1) La boulangerie Mauny (Maison de l'angle située 2 rue du Commerce)
- (2) Le commerce de chaussures et cordonnerie Lefevure (2 bis rue du Commerce)
- (3) Le café-épicerie-tabac-journaux Gaudin puis Glémot (1 rue du Commerce)
- (4) Le café-épicerie Cuguen-Valet (3 rue du Commerce)
- (5) L'atelier forge Louis (Etienne) Morinière (7 bis rue de l'Église)
- (6) L'atelier charbonnerie Edouard Jourdan (7 rue de l'Église)
- (7) La boucherie Béziel (1 rue de l'Église)
- (8) Le café-épicerie Lebechnech (4 rue de la Nouraye)
- (9) Le café-épicerie Pierre (18 rue de la Rangée)
- (10) L'atelier charbonnerie Julien Lebechnech (impasse derrière le 18 rue de la Croix de bois)
- (11) L'atelier scierie mécanique Léon Gautrais (à l'emplacement du 1 rue de la Basse butte)
- (12) L'atelier forge Gautrais-Réhault (en contrebas à gauche du 1 rue de la Basse butte)
- (13) Le salon de coiffure-homme Etienne Narbonne (3 rue de la Butte)

cercueils tenu par René Billot, tandis que sur la route de Combourg, au lieu dit "La Heurtaudière", se trouvait la brocante de Jules Dufeix dit "Julot". Enfin le dernier et non le moindre, au lieu dit "Les Adriers" (au fond à gauche après la rue de La Lande pour rejoindre l'Épine Roullier) s'installait régulièrement pendant quelques jours le bouilleur de cru avec son alambic. Il s'agissait de François Gautrais que l'on surnommait "Prudent".

Il m'est impossible ici d'écrire la quantité de souvenirs et d'anecdotes que je raconte lors des visites commentées qu'il m'arrive de faire de temps à autre dans le village. Si je dois raconter une seule de ces anecdotes, je choisis celle du ticket de caisse que nous rapportions à nos parents lorsque nous revenions de chez l'épicière Marie Valet. En effet, cette dernière écrivait toujours les prix des différents articles achetés sur la peau d'une des bananes commandées et nous devions bien sûr la présenter à nos parents. Vous pouvez encore faire l'essai avec un stylo bille et vous verrez que la peau de banane est un excellent support d'écriture !

Jean-Paul Jourdan

Club Cyclo

La saison 2024 a commencé en mars avec un effectif réduit.
Pour l'année 2025 nous allons revoir pour le picnic et un voyage .
Si vous voulez nous rejoindre, nous recrutons toujours.
Le bureau et les membres vous souhaitent une bonne année 2025.



Club des aînés Epiniac et Saint Léonard

Bonjour à tous.

Comme chaque année et ce depuis longtemps, le club des aînés d'Epiniac / St Léonard s'efforce de proposer à ses adhérents diverses activités telles que :

- Tous les 2^{èmes} jeudi du mois, salle de La Motte, des jeux collectifs: belote, tarot, triominos...
- En cours d'année : des concours de belote, concours de pétanque.
- Des pique nique en été.
- Des sorties annuelles organisées par le club d'Epiniac ou en association avec d'autres communes.
- Plusieurs repas jalonnent aussi l'année, animés par un musicien.

Nouveaux retraités et plus anciens, vous êtes les bienvenus, rejoignez nous ! « Plus on est de fous, plus on rit » dit le proverbe.

Tous nos vœux de santé et de bonheur à nos adhérents ainsi qu'à tous.

Le Bureau

Président : Yves Chapdelaine
Vice-président : Gaby Martin
Trésorière : Julia Clolus
Vice-trésorier : Louis Thébault
Secrétaire : Didier Petitpas
Vice-secrétaire : Yolande Rouxel
Membres : Marie Madeleine Maillard, René Roquet

Cœur de vésins

La chorale « Cœur des Vesins » réunit des chanteuses et chanteurs dans une ambiance conviviale et néanmoins sérieuse, tous les jeudis à 20h30, salle de La Motte à Epiniac. Pour ceux qui ne connaissent pas la musique, je fais des enregistrements de tous nos chants, voix séparées, car nous chantons à 4 voix. N'hésitez pas à venir chanter avec nous. Le programme s'étend de la musique médiévale, quelques classiques, parfois des standards de jazz ou gospel, jusqu'à la variété française et même anglaise.

Nous participons aux manifestations locales, fête de la musique à Saint Léonard, téléthon, concerts etc...

Anne-Marie DUPLOUY, chef de Chœur et Présidente 06 87 51 57 11



Détente et Loisirs

Cette année, plus encore que les précédentes, le marché de Saint-Léonard a fait carton plein pour sa 26^e édition, aussi bien au niveau du public que du nombre d'exposants. Pour la première année, nous avons même dû refuser des exposants, par manque de place !

Chaque dimanche, le public, local et touristique est venu nombreux découvrir ou redécouvrir notre marché artisanal, local et musical. De nombreux musiciens, musiciennes, chanteurs et chanteuses locaux ou de passage sont venus chaque dimanche participer à la scène ouverte.

Nous vous retrouvons le dimanche 25 mai pour le premier marché de la saison 2025.

Pour démarrer la saison, le marché aura lieu ce jour-là de 10h à 17h et nous proposerons un repas champêtre agrémenté de musique.

La fête de la musique aura lieu le vendredi 27 juin 2025 à partir de 19h.

Nous remercions les bénévoles qui nous prêtent main forte lors de nos événements, le personnel du Domaine des Ormes qui plébiscite le marché auprès des vacanciers, la municipalité pour le prêt de matériel et le soutien, les exposants et bien sûr le public grâce auquel ce marché, tant apprécié pour son côté familial, perdure.

Rendez-vous le 25 mai 2025 pour une nouvelle saison !



L'équipe de l'ADL

Alcool assistance

Alcool assistance accompagne les personnes en prise avec les conduites addictives et leur entourage.

Présidente : Marie-France GAUTRAIS

Contact : yves.gautrais0162@orange.fr ou 02 99 73 40 46

Les Fous du Coucou

La troupe adulte sera sur les planches les week-ends du 25-26 janvier, 1-2 et 8-9 février.

Nous jouerons «Chacun son tour» une pièce de Marie Junon en 2 actes.

Résumé : La mairie de Pompin au coeur de toutes les animations....



Comité des fêtes

Cette année a été marquée par 4 manifestations.

Le Comité des Fêtes s'était mis au défi de renouveler le mythique « Bal de carnaval » à la salle des fêtes d'Epiniac.....Pari réussi, la passion pour cet événement est restée intacte !

Un grand merci à tous les participants qui ont fait de notre bal masqué un véritable succès ! Vos costumes incroyables et votre énergie contagieuse ont transformé cette soirée en un moment exceptionnel.

Vous êtes essentiels à la réussite de cet événement ! On vous donne donc rendez-vous le samedi 1er mars 2025 pour renouveler l'expérience !

Le carnaval est de retour..... !

En avril dernier le Comité des Fêtes a élu son bureau avec de nouveaux membres :

JOUQUAN Audrey en qualité de Présidente
BOUILLIS Alcide : Vice-président
LEJART Amandine : Trésorière
DESNOS Sophie : Vice-trésorière
DELAHAYE Gaëlle : Secrétaire

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe, vous êtes les bienvenus !



Le Comité des Fêtes a montré une fois encore le meilleur de lui-même pour faire de la fête Nif Naf Nouf Niac, un moment singulièrement fort de la vie de la commune au cœur de notre belle forêt des Landes.

Un grand merci à toutes les équipes des jeux Olympiac. Après une saynète de théâtre proposée par "Les Fous du Coucou" à la salle polyvalente, Noël Jamet, le meilleur imitateur du monde du cri du cochon, est venu faire le show.

Le point d'orgue de la soirée a été rythmé par le traditionnel concours de cri de cochon. Petits et grands ont tenté leur chance ! Un coup de chapeau particulier à toutes celles et à tous ceux qui ont donné leur temps et leur énergie pour l'organisation de ce très sympathique rendez-vous annuel.

La première édition des Lampions de Noël a été un vif succès, de plus, nous avons eu la chance d'avoir la visite du Père Noël. Pour cette occasion, la salle polyvalente d'Epiniac avait revêtu ses plus beaux habits de Noël pour illuminer les yeux des parents et enfants. La chorale « Cœur de Vesins » et la randonnée des Lampions, rythmée par l'apparition des comédiens « des Fous du Coucou » sont venues émerveiller cette fête de Noël. Sur place, la restauration prévue est venue régaler les amateurs de sucré, salé. Une bonne tranche de rigolade, avec le concours du pull moche de Noël et l'imitation du père Noël, sont venus agrémenter cette soirée ! La fin de soirée s'est terminée sur la piste de danse.

« On voulait faire quelque chose de différent, casser les codes », c'était la nouvelle ambition du Comité des Fêtes. Après « octobre rose », pour la première fois, la commune d'Epiniac s'est mobilisée le dimanche 3 novembre 2024 pour Movember.

Que se cache-t-il derrière ce mot ? « Movember » est la version masculine d'Octobre rose qui milite contre le cancer du sein. Avec « Movember » - une contraction avec le « M » de moustache et de « november » (novembre en anglais) - il s'agit de sensibiliser, cette fois, contre les maladies masculines, comme le cancer de la prostate, l'un des cancers le plus répandu chez les hommes.

Cette nouvelle édition a remporté un franc succès, de nombreux courageux ont participé aux diverses activités sportives proposées : vélo, VTT, randonnée, course à pied, zumba, il y en avait pour tous les goûts !

Les bénéfices de cette matinée seront reversés à la Ligue contre le Cancer et à l'Association Malouine d'Oncologie et Hématologie de l'hôpital de Saint Malo. (AMOH)



UNC

L'année 2024 a été marquée par le conflit en Israël.

Quelques dates :

- **Le 8 mai**, Commémoration de la seconde guerre mondiale
- **Le 11 novembre**, Commémoration de la première guerre mondiale
- **16 Novembre** : Carrefour d'arrondissement
- **5 Décembre** : Commémoration de la guerre d'Algérie
- **24 Janvier 2025** : Assemblée générale à 14h30 Salle Bleue de La Motte
- **12 avril 2025** : Congrès Départemental
- **10 Mai 2025** : Concours de pêche



Les activités aux Ormes

Choisissez le sport qui vous inspire

Plongez dans l'univers équestre

Le centre équestre des Ormes vous propose une large gamme d'activités : cours d'équitation, stages et balades. Les 60 équidés d'instruction, chevaux et poneys, vous font découvrir la beauté des 200 hectares du domaine.

Les moniteurs diplômés vous accompagnent tout au long de votre progression ou pour des balades en pleine nature. Grâce à leur suivi rigoureux, chacun évolue à son propre rythme ! Entre cavaliers, en famille ou entre amis : les activités sont accessibles à tous les niveaux (à partir de 3 ans pour les balades et 4 ans pour les cours).

Pour en savoir plus, appelez le 02 99 73 53 94 ou envoyez un mail à l'adresse : centre.equestre@lesormes.com.



Ou plutôt l'esprit du golf ?

Le parc du château, s'étendant sur 60 hectares, abrite un superbe parcours de golf 18 trous, adapté à tous les niveaux !

Un véritable défi où divers éléments naturels viendront vous challenger et embellir votre activité : massifs de fleurs, obstacles d'eau, trous boisés...

Vous souhaitez vous améliorer ou découvrir ce sport ? Aucun problème, des cours d'initiation, des leçons individuelles et des stages sont proposés par les professeurs de golf.

Pratiquez sans équipement ou emportez un souvenir : le Pro Shop des Ormes propose une sélection d'accessoires et de produits techniques (gants, balles, vêtements, etc.).

Le saviez-vous ? Le Golf des Ormes est l'un des plus réputés du Grand Ouest.

Réservez votre moment au Golf des Ormes, ils vous attendent au 02 99 73 54 44.



ASSP

Le bilan de la saison 2023/2024 a été excellent pour notre club avec le maintien de nos équipes séniors dans leurs divisions respectives.

Notre équipe A en division 1 termine à la 6^{ème} place, notre équipe B en division 3 termine à la 7^{ème} place, notre équipe C en entente avec Baguer Morvan en division 4, termine à la 10^{ème} place. Notre équipe vétérans termine à la 3^{ème} place de son championnat.

Bilan positif pour nos équipes de jeunes cette saison au niveau du groupement de jeunes du pays de Dol et de la Baie dont fait partie notre club avec Baguer Morvan, Baguer Pican et Dol. Bilan positif pour nos équipes de jeunes U11 et foot animation aux couleurs du club qui évoluent sur les terrains de la région.

La saison 2024 / 2025 a démarré fin juillet avec la reprise des entraînements, fin août par la coupe de France et le 8 septembre en championnat. En coupe de France, après avoir gagné les deux premiers tours, notre club n'avait pas réussi depuis 11 ans à se qualifier pour le 3^{ème} tour de cette coupe, mais nous avons rencontré une belle équipe de Pacé qui évolue en R2, l'aventure pour notre club s'est arrêtée là car nous avons perdu cette rencontre sur le score de 3-1. Bon début de saison de nos équipes séniors en championnat.

Le club compte 120 licenciés pour la saison 2024/2025

41 séniors, 10 vétérans, 34 dirigeants, 5 U18/ U19, 5 U17/ U16 au niveau du groupement (sous licence ASSP) et 25 U13/U11/U9/U7 en foot animation au niveau du club et un arbitre.

Nous avons pour cette saison trois équipes séniors dont notre équipe C en entente avec le FC Baie Pleine Fougères, une équipe vétérans en entente avec Combourg, une équipe U13, une équipe U11, une équipe U9 et une équipe U6/U7.

Cette saison, nos équipes séniors sont encadrées par des nouveaux responsables :

Equipe A : Lesage Yvan – Minois Frédéric

Equipe B : Gérard Benoit – Jacques Steven

Equipe C : Ruquay Thomas

A tous les habitants d'Epiniac/St Léonard, vous souhaitez jouer ou vous avez des enfants

qui désirent pratiquer le football ou devenir arbitre, car le club recherche des candidats. Il nous manque un arbitre pour couvrir le club au niveau du district. Vous êtes disponible et il vous plairait de nous rejoindre au club, vous serez les bienvenus car on manque de bénévoles.

Pour cela vous pouvez prendre contact avec le président Mr Moreaux Alain au 06 67 01 70 69 ou vous renseigner à la mairie.

Nos vœux

Le club de l'ASSP Epiniac souhaite à tous les habitants de la commune d'Epiniac/St Léonard, à tous les joueurs, supporters et sponsors ainsi qu'à leurs familles, une bonne et heureuse année 2025.

Le bureau



Louis l'hémophile, de la veine au canal

Nous sommes les parents de Louis, 9 ans.

À l'âge de 7 mois, suite à un bilan sanguin, nous apprenons que Louis est atteint d'une maladie génétique rare, il est hémophile A Sévère (2 cas en Bretagne par an).

Nous ne connaissions cette maladie que de nom, elle fait maintenant partie de notre quotidien, entre surveillance et injections en intraveineuse.

Mais cette maladie reste encore peu connue, donc à notre petite échelle nous voulions la faire connaître.



Louis aime le vélo, nous nous sommes donc lancés un défi : partir en famille à vélo sur le canal de Brest (Châteaulin) à Nantes (Nort-sur-Erdre) du 30/06/2025 au 06/07/2025, en invitant tous ceux qui le souhaitent à nous suivre.

Par cette action nous espérons faire parler de la maladie et récolter des fonds pour faire avancer la recherche.

La famille PASSIER





EPINIAC
Classes 4 - Année 2024

MAGALY TUGAUT-COMBOURG